L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. I, NUMÉRO 18 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 8 octobre 1942

La question du français de nouveau discutée à Britt

(de notre envoyé spécial)

Jeudi dernier, les contribuables de Britt se réunissaient de nouveau dans le but de discuter l'enseignement du français dans leurs écoles. Trois délégués de l'Association d'Education d'Ontario, MM. J.-A. Lapalme, F. Ricard et Desautels, étaient présents.

M. Bernier, s'étant nommé président, proposa M. le curé Archambault comme secrétaire. Plusieurs membres de l'assemblée demandèrent que les délégués étrangers quittent la salle, disant qu'il s'agissait d'une réunion privée et non d'une réunion publique. Après force discussions, l'on décida de voter pour décider si les étrangers seraient acceptés dans la salle. Il y eut 33 votes en faveur et 32 contre. Il fut toutefois décidé par le président et le secrétaire que les délégués n'adresseraient pas la parole. Ce fut en vain qu'un membre de l'assemblée protesta disant que l'Association d'Education avait son mot à dire dans une réunion où il s'agissait de l'enseignement du français.

Voici les plans qui furent soumis au sujet de l'enseignement du français dans les écoles de Brit:

1. Les classes françaises et anglaises seraient séparées.

2. Les cours anglais se donneraient de 9 hres à 12 hres a.m.; les cours français de 1 hre à 4 hres p.m.

3 Quatre autobus au lieu de deux seraient employés. Toutefois s'il y avait possibilité pour les conducteurs de reconduire les enfants à midi et de ramener les autres pour une heure, l'on garderait seulement les deux autobus employés actuellement.

4 Avoir une autre classe avec mobilier scolaire.

Ce dernier plan souleva une discussion fort animée car disaient plusieurs, le mobilier d'une classe coûtera cher, surtout en temps de guerre. La discussion se prolongea également sur le salaire ($1200) du professeur qu'il faudrait engager.

La motion suivante fut présentée par Mme Bégin et secondée par Mme Lachance: Les contribuables voteraient afin que l'enseignement du français soit décidé et que les plans soumis soient acceptés. Une réunion aurait lieu entre les Inspecteurs des Ecoles et le Département de l'Education. Les contribuables sauraient ensuite s'ils doivent payer une taxe additionnelle.

L'on procéda ensuite au vote. Une discussion, près de devenir une querelle, eut lieu lorsque cinq fils de cultivateurs, en faveur de l'enseignement du français, réclamèrent leur droit de vote. On le leur refusa, prétextant que leurs noms n'étaient pas sur les listes des voteurs. Connaissant les idées du secrétaire au sujet de l'enseignement du français, les contribuables furent-ils influencés par le vote de celui-ci?—car le secrétaire d'assemblée vota!—Le résultat final révéla que 26 personnes étaient en faveur de l'enseignement du français, et que 30 étaient contre.

Mais Mme Bégin ne se compte pas pour battue. Espérons qu'elle sera plus chanceuse à l'avenir et que bientôt, dans un village à majorité canadienne-française, les assemblées auront lieu en français et non en anglais, comme ce fut le cas pour celle-ci.

L'EFFORT TOTALITAIRE DE GUERRE NOUS CONDUIT INEVITABLEMENT VERS L'ECONOMIE TOTALITAIRE

MM. Gordon et Little parlent des changements radicaux qui s'en viennent.—Le tsar des prix nous avertit qu'il ne sera jamais satisfait, tant que nous n'aurons pas mobilisé tous nos efforts au même degré que les Etats dictatoriaux.—M. King songe à remanier son ministère.—C'est un problème difficile que de trouver de nouveaux ministres canadiens-français.

(De notre correspondant particulier)

Ottawa.—Vue de la Capitale, la situation au Canada laisse, de ce temps-ci, l'impression que notre machine de guerre, tirée en sens divers, grinche. Lorsqu'il défendait sa politique, au cours de la dernière session fédérale, le premier ministre Mackenzie King se plaisait à déclarer que sa politique en était une d'effort total de guerre, mais que, pour arriver à ce but, il était essentiel de maintenir l'équilibre entre nos divers services. Cet équilibre est maintenant menacé. Depuis longtemps, l'industrie de guerre tire de son côté, et les forces armées, du leur. C'est à qui l'emporterait.

La main-d'oeuvre fait défaut dans les usines de guerre. Les forces armées, réclament, cependant, des hommes en nombre toujours plus grand. De part et d'autre, on veut avoir la priorité sur les ressources humaines du pays. Mais ce que l'on devra admettre, en définitive, c'est que la population du Canada est limitée. Notre pays ne compte que 11,000,000 d'âmes. On ne pourra pas en tirer le rendement d'une population de cinquante millions.

La situation est telle qu'un observateur politique, écrivant dans un quotidien impérialiste de langue anglaise, se demandait, l'autre jour, si le Canada n'avait pas pris une bouchée trop grosse. On en est rendu à un point, écrivait-il, où une partie de la production de guerre diminue légèrement, tandis que les ministères de la Défense réclament des hommes en nombre toujours croissant.

QUI AURA LA PRIORITE?

Le cabinet King a étudié la situation sous tous ses angles. Mais les ministres de la Défense et celui des Munitions paraissent tenir chacun leur bout. Encore une fois c'est à qui aurait la priorité sur les ressources humaines du pays. Les intéressés font valoir leurs points de vue respectifs. Le Canada s'est engagé à fournir une quantité considérable d'armements divers à la Grande Bretagne et aux Alliés. Le ministre des Munitions veut maintenant obtenir les hommes pour mener cette tâche à bonne fin. Le Canada, d'autre part, s'est engagé à combattre jusqu'au dernier homme aux côtés de l'Angleterre, dans cette guerre. S'appuyant sur les nécessités des opérations militaires celles qu'ils les prévoient et les comprennent, les ministères de la Défense demandent des soldats, des aviateurs et des marins.

D'après le Devoir, quotidien de Montréal, le voyage de M. Ralston, ministre de la Défense nationale, et de M. Howe, ministre des Munitions, en Grande-Bretagne, aurait pour but principal de régler définitivement le problème de cette priorité sur nos ressources humaines. Cette explication nous paraît bien fondée. MM. Ralston et Howe vont discuter avec les autorités britanniques, de l'aide industrielle et militaire du Canada à l'Empire britannique. Lorsqu'ils reviendront au Canada, ces ministres auront tous le renseignements, dont le cabinet King aura besoin, pour régler ce problème.

Dans l'entretemps, le gouvernement met en marche le service national sélectif. Pour trouver les ressources humaines, que la machine de guerre canadienne ne cesse de réclamer en nombre croissant, il entend supprimer le plus grand nombre d'industries non essentielles à la guerre ou en restreindre la production au minimum, afin d'aiguiller la plus grande partie de leur personnel vers les usines de guerre ou vers les forces armées. Il entend également, dans les industries essentielles à l'effort de guerre ou a la consommation civile indispensable, remplacer le plus possible les hommes par les femmes, afin de fournir aux forces armées les ressources humaines que la Défense nationale demande.

LE PROBLEME DE LA MAIN-D'OEUVRE

On peut se faire une idée de ce qui s'en vient, si l'on a bien lu le récent discours que M. Little, directeur du Service national sélectif, a prononcé au congrès de la Chambre de commerce du Canada à Seigniory Club. M. Little n'a pas mâché ses mots.

"La crise sévit aujourd'hui dans toute sa rigueur, dit-il en parlant de la gravité croissante des problèmes de la main-d'oeuvre. En ce moment même, l'industrie au Canada pourrait absorber avec avantage une autre centaine de mille ouvriers. Aux quatre coins du pays, nos bureaux ont en main des demandes pour 100,000 ouvriers et ils sont incapables de les remplir". Le directeur du Service national sélectif a dit, par exemple, que, à Sudbury, un haut fourneau produisant du cuivre et du nickel, a été forcé de fermer ses portes par suite de la pénurie des hommes. M. Little continua:

"Les conditions actuelles ne sauraient exister bien longtemps, certainement pas tant que nous aurons des centaines de milliers d'hommes employés à des travaux ou à des industries qui ont peu de rapport avec la poursuite de la guerre, ou n'en ont pas du tout. Les vides dans nos effectifs industriels pourront être comblés par l'économie dans l'utilisation de la main-d'oeuvre, jusque dans les usines de guerre. Le vide sera, en partie comblé par l'introduction, rapidement accrue, des femmes dans l'industrie". Mais retenez bien ceci. M. Little a ajouté: "Même avec un maximum d'effort dans ces deux directions, nos besoins de main-d'oeuvre ne seront pas complètement satisfaits." Voilà qui nous fait toucher du doigt la gravité de la situation.

Que va-t-on faire? Ecoutez M. Little: "Le bon sens exige donc que tous ceux qui travaillent encore dans des emplois moins essentiels soient déplacés et assignés à des emplois plus essentiels. A cette fin, le gouvernement est actuellement à élaborer un plan en vertu duquel l'industrie non essentielle sera graduellement réduite".

DE RUDES PAROLES

Et voici les conséquences de ce déplacement de la main-d'oeuvre. M. Little a dit: "L'intérêt national doit passer avant tout, et nous entendons bien qu'il passe avant tout. Personne n'éprouve beaucoup de plaisir à s'ingérer dans les habitudes acquises de vie d'une population, mais, pour un temps du moins, tout ce qui ne contribue pas à l'effort de guerre doit être mis à part. Plusieurs seront péniblement affectés par les déplacements de rigueur au cours de la guerre. En certains cas, quelques-uns pourront être jetés dans la misère. Il est impossible, en temps de guerre, que les sacrifices et les malheurs soient divisés strictement et équitablement parmi le peuple."

Notons, en passant, comment le directeur du Service national sélec-

(suite à la page sept)

Causerie de M. Gérard Lemieux

Le 30 septembre dernier, les élèves du collège Sacré-Coeur avaient le plaisir d'entendre une causerie de M. Gérard Lemieux, organisateur des ligues de la jeunesse catholique du diocèse de Montréal.

Nous donnons ici un résumé de cette conférence.

"Comme vous êtes des étudiants, je suis très heureux de vous rencontrer. Je viens moi-même de terminer mes études universitaires, c'est-à-dire que je commence à étudier.

Je suis Canadien français et je suis très heureux d'être venu en Ontario afin d'y rencontrer mes frères. C'est ici que l'on voit combien les Canadiens français savent et peuvent lutter, quand ils le veulent, pour la conservation de leur langue et de leur foi.

Je voudrais vous dire quelques mots: 1o des dangers qui nous menacent aux points de vue politique, économique et religieux: 2o de ce que nous devons faire pour parer à ces dangers.

Le christianisme n'a pas actuellement une influence suffisante sur notre régime parlementaire. Il s'agit de causer avec les ouvriers et les cultivateurs pour apercevoir chez eux un sentiment d'inquiétude et surtout un désir de réaction. Le peuple en général n'a plus confiance aux politiciens. C'est pourquoi il se porte vers les mouvements nouveaux: C.C.F., Crédit Social, Syndicats de toutes sortes.

Notre avenir économique n'est pas dans la grande industrie, mais dans la culture de notre sol. Ce sont les cultivateurs qui ont en mains l'avenir du peuple canadien-français. C'est pourquoi il faut les encourager à demeurer attachés à la terre et à cesser l'exode vers les villes.

Quant au point de vue religieux, nous n'avons malheureusement pas assez travaillé sur ce terrain. Nous nous sommes bornés à gueuler contre nos politiciens! Mgr Gauthier disait en 1935: "Qu'est-ce que font nos fidèles?" Si leurs curés ne parlent pas de nos gouvernants dans le sens qu'ils le veulent, ils perdent en eux leur confiance, prennent en leurs propres mains leur direction politique et s'éloignent de ces vieux partis qui restent figés dans des cadres qui craquent...

Si vous voulez devenir des chefs—et je suis certain que plusieurs d'entre vous en ont les dispositions—il faut à tous prix étudier et étudier sans cesse. Combien sont passés par les collèges classiques et sont de réels chefs? C'est le travail et la vie chrétienne qui forment les chefs véritables et non l'influence politique. Pour bien penser écrivez souvent, non seulement des textes, mais votre vie, votre idéal.

Les vrais patriotes sont toujours attachés au sol. Pourquoi les fils de cultivateurs viennent-ils travailler dans les usines? Pourquoi les filles quittent-elles la terre? Et pourtant c'est à la campagne que demeure notre plus sain patriotisme.

Que les jeunes ouvriers étudient, qu'ils se mettent à lire de bons livres et l'on verra dans dix ans ce que l'Action Catholique aura fait. Le Canadien français est plein de génie; il peut accomplir des choses extraordinaires à condition qu'il soit guidé et qu'il se prépare à son rôle futur".

Le conférencier fut présenté et remercié par le R. P. Tolmosse, vicaire à la paroisse Ste-Anne.

Correction

Dans le numéro de la semaine dernière, dans un communiqué au sujet des Coopératives, on lisait: "M. Donat Legault de Timmins.." Il aurait fallu écrire: "M. Omer Legault...".

M. l'agronome R. Leroux à Verner

Verner, (D.N.C.) — Dimanche dernier, à la salle paroissiale, M. l'agronome Leroux, donna des vues au profit de l'Association des Jeunes Cultivateurs. L'assistance considérable aida beaucoup nos jeunes qui emploieront les revenus de cette séance au concours de labour. Le président de l'Association remercia l'assistance, au cours de la soirée, pour l'encouragement reçu dans leur oeuvre digne et vitale.

Mardi soir, M. Gérard Lemieux, secrétaire général des oeuvres d'Action Catholique, du diocèse de Montréal, donnait une causerie du plus grand intérêt à la salle paroissiale. Ce jeune apôtre aux convictions profondes et au jugement solide, nous a donné les remèdes aux malaises actuels et de l'après-guerre. Il prêche la coopération et l'attachement à la terre. Ce jeune orateur déjà très expérimenté et connaissant bien l'ouvrier, nous a offert une conférence très appréciée.

Réunion publique de la Société historique

La Société Historique du Nouvel Ontario tiendra une réunion publique, mercredi, le 14 octobre, à huit heures, dans la salle Ste-Anne de Sudbury. MM. Louis Charbonneau et Fernand Morisset seront les conférenciers. Invitation cordiale à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire régionale. Entrée gratuite.

Arrivée des mineurs

Le Comité de la Chambre de Commerce de Sudbury, chargé de placer les mineurs arrivant de Timmins et Kirkland Lake, ont fait une tournée dans la ville samedi dernier. Ils ont commencé à neuf heures et une reprise a été faite à trois heures. Le but était de voir les ménagères qui avaient des chambres à louer afin que ces chambres soient prêtes pour recevoir les mineurs.

Protection contre les attaques aériennes

M. C. W. Caskey, l'un des directeurs des services d'incendies d'Ontario a fait remarquer aux membres du Comité de la Défense civile l'importance de s'organiser adéquatement contre les attaques aériennes.

M. Caskey a illustré sa causerie à l'aide de films sonores montrant la nécessité d'une bonne organisation au cas où la ville serait attaquée par les bombardiers ennemis.

L'un des films "Comment combattre les bombes incendiaires" donne une idée frappante de l'effet destructeur de ces bombes et indique les meilleures manières de les combattre. "Nous ne devons pas croire que de telles choses ne peuvent arriver ici, dit M. Caskey. Les avions nazis peuvent très bien venir nous visiter. Nous devons donc nous préparer en conséquence."

Tel père, telle fille

Les Marcotte de la rue Peter considèrent qu'ils font leur possible dans le présent conflit. En effet, les deux seuls membres de la famille qui pouvaient s'enrôler, l'ont fait: le père, le soldat Olivier Marcotte, de la Garde des Vétérans du Canada, et la fille, Florence Marcotte, qui fait partie de l'armée féminine.

M. Marcotte est actuellement à Gravenhurst pendant que sa fille travaille dans un bureau militaire à Montréal.

Le R. P. Guy Courteau, S.J., recteur du Collège Sacré-Coeur, donnera une conférence sur "l'Enseignement Classique" au congrès de l'Education qui aura lieu à Windsor, les 9 et 10 octobre.

Le R. P. Lorenzo Cadieux s'est rendu à St-Hyacinthe pour assister au Congrès de la Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise, tenu les 6 et 7 octobre. Il est le représentant de la Société Historique du Nouvel Ontario.

La Femme et son Foyer

Claire-Anne, Directrice

ESPRIT DE COMPREHENSION

Savez-vous ce que c'est qu'une âme en peine? Avez-vous déjà éprouvé cette impression d'isolement, d'abandon, de doute, de trouble intérieur qui laisse sans défense, à la merci des forces mauvaises, sans même l'instinct de les combattre? Si vous n'avez jamais vécu cette angoisse, vous ne saurez pas aider les âmes en peine dont le monde est rempli et qui ont besoin d'un secours qu'elles ne savent pas demander.

Si, au contraire, vous avez eu cette expérience, soyez attentives: observez bien celles qui viennent vers vous avec le besoin d'être consolées d'un chagrin qu'elles ne disent pas. Les âmes demeurent fières et secrètes même quand elles sont en peine et il est possible qu'elles se présentent chez vous souriantes, diseuses de propos légers . . . Quand votre coeur était douloureux, n'avez-vous pas mis un masque aussi?

Mon idée de la vraie femme, c'est qu'elle est une providence. La providence est un attribut divin: quand vous devenez la providence de ceux qui souffrent, vous êtes le reflet de Dieu, l'instrument qu'Il a choisi pour répandre ses bienfaits. Souvent, elles rient, les âmes en peine, mais voyez leurs yeux, écoutez la légère félure dans leur voix et devinez sous l'attitude de commande l'appel au secours.

Il n'est pas besoin de grandes phrases pour laisser votre sympathie les envelopper, pour qu'elles sachent que vous les devinez, que vous avez pitié et pour les inciter, peut-être, à se confier à vous. D'ailleurs les confidences ne sont pas nécessaires à une entente si parfaite qu'elle sera un réconfort, une lumière dans le noir où elles se perdent et où elles se croyaient seules!

Parce que le monde est rempli de misères cachées, l'expérience de la vie devrait faire aux femmes un esprit averti, perspicace, prompt à deviner ce que l'on n'ose pas dire. Répondre à ces appels angoissés sans questionner, faire sentir que l'on comprend, c'est déjà être d'un grand secours. Il y faut beaucoup de délicatesse et de tact; ai-je besoin de le dire à toutes les providences fines et tendres qui me lisent? Alors, quand nos amis viennent nous voir, pensons moins au plaisir qu'ils peuvent nous apporter qu'au bien que, peut-être, ils attendent de nous sans le demander.

Dans la foule des âmes en peine je pense souvent aux petites âmes d'enfants plus craintives et plus fermées encore que celles des grandes personnes. Pour les mettre en confiance il faut plus d'intuition, de finesse et de tendresse. Certaines religieuses dans les pensionnats ont ce don d'attirer la confiance et si elles l'utilisent, elles peuvent avoir une influence extraordinaire dans leur petit monde. Qu'elles s'appliquent à deviner les inquiétudes de la petite scrupuleuse qu'un bon mot dissiperait; qu'elles sachent voir les blessures faites à la sensibilité et même à l'orgueil, et qu'elles aient pitié de tout ce qui peut torturer une âme d'enfant. Leur âme doit être claire, en sécurité, joyeuse, ne renfermer ni tristesse, ni amertume, ni révolte. En approchant doucement de toutes les faiblesses et de toutes les solitudes, en n'étant ni sévères, ni indifférentes, en attachant beaucoup d'importance à ce qui a troublé les pauvres petites âmes en peine, ces religieuses sont aussi des providences.

J'ai encore plus pitié des chagrins des petits garçons! Ils ont moins à attendre de ceux qui en ont la charge. Ces hommes vont hausser les épaules en me lisant et s'écrier: "Quelles subtilités! C'est bon pour les femmes!"

Et pourtant, des petits garçons portent toute leur vie la cicatrice de chagrin d'enfant parce qu'ils n'ont pas été compris, encouragés, soutenus, et aimés par ceux qui prétendaient les élever!

CLAIRE-ANNE

de vengeance. Le rouge n'exciterait pas seulement boeufs et taureaux; il produirait sur nous le même effet et serait bel et bien la couleur du crime. Le noir ne vaudrait guère mieux. Il influerait fâcheusement sur nos idées, qui prendraient fatalement la même couleur, tôt ou tard.

En revanche, le blanc stimulerait notre activité. Si les peuples du Nord sont moins nonchalants que les peuples du Midi, c'est, paraît-il, qu'ils vivent, une partie de l'année, parmi la glace et la neige. Le vert prédispose à la joie. Ne pas en abuser. Mais la palme reviendrait au bleu, qui nous ferait tout voir . . en rose.

Le petit courrier

N.-B.—Toutes les lettres concernant ce courrier devront être adressées ainsi: Claire-Anne, Ste-Edwidge Co. Compton, P.Q.

Q.—Il y a quelque temps, ayant été éveillée un matin, vers trois heures, par un enfant qui était indisposé, je me préparais à me coucher, lorsque je vis venir mon mari de son travail, car il finit à quatre heures quand il travaille de nuit. Je guettais son arrivée à ma fenêtre lorsque je le vis prendre une autre direction, j'observai et je le vis frapper à la fenêtre de la chambre d'une voisine dont le mari ne revient de son travail qu'à huit heures. Mon mari entra chez cette voisine et ne revint qu'une heure et demie plus tard. Il s'excusa de son retard en prétextant qu'un ami l'avait conduit chez lui . . .

Et depuis, ceci se renouvelle souvent, et maintenant je suis certaine que mon mari me trompe depuis plusieurs années.

Le dimanche suivant de ce que je vous ai raconté, mon mari me demanda de l'accompagner chez ces voisins que nous avions l'habitude de fréquenter mais je refusai et n'en pouvant plus je lui racontai ce que j'avais vu; naturellement il nia; et je ne veux plus avoir aucunes relations avec eux. De ce fait le désaccord règne dans le ménage, mais comme ils ont des enfants et nous aussi je me demande comme passer sous silence, je veux dire sans qu'ils se doutent de rien, ce grave malentendu qui trouble la paix de deux familles.—ALMA MATER.

R.—D'abord, je vous dirai que vous êtes une femme admirable, car de toute votre lettre je ne vois que la peur du danger qui menace le bonheur de vos enfants tandis que je n'aurais pu y lire que de la rancoeur, et l'indignation que vous devez avoir de la conduite de votre mari.

Vous ne me dites pas si celui-ci a fait des promesses de ne plus retourner chez cette femme, c'est le moins qu'il aurait pu faire, mais d'après ce que vous me dites sa conduite ne change pas, elles auraient donc été inutiles. Le seul conseil que je puis vous donner, c'est d'essayer de deviner ce qui fait que votre mari vous préfère cette voisine, essayez de le ramener en le raisonnant. Il me semble que s'il est intelligent, il finira par se laisser convaincre surtout s'il professe sa religion, et s'il tient à la paix de sa conscience et au bonheur de ses enfants autant que vous y tenez vous-même. Je vous souhaite la paix et le bonheur que vous méritez.

• •

Q.—Est-ce qu'une catholique a le droit d'épouser un protestant divorcé?—MERCI.

R.—Au point de vue religieux, non, elle n'a pas ce droit.

• •

Q.—Quelle est l'adresse où l'on accepte des jeunes filles peu instruites et de peu de santé?—JE LIS VOTRE COURRIER.

R.—Dans les communautés cloîtrées et dans celles qui sont vouées aux oeuvres de charité, on n'exige pas des postulantes une grande instruction, mais je crois qu'une bonne santé est requise dans toutes les communautés, car la vie religieuse est austère partout.

CLAIRE-ANNE

Les couleurs influent sur notre esprit

Nous aurions tort de nous fier exclusivement à notre goût personnel pour le choix des couleurs. Certaines d'entre elles seraient si néfastes qu'il vaudrait mieux nous en épargner la vue. Le jaune, par exemple, n'engendrerait chez ses partisans que les pires défauts: vulgarité, turbulence, jalousie, esprit

Pour ces petits bouts d'hommes

Te voilà encore les coudes passés à travers ton chandail! s'écrient les mamans désespérées qui ne peuvent vraiment rien trouver à l'épreuve de ces petits bouts d'hommes qui s'accrochent aux branches, se trainent le fessier sur les roches, se culbutent comme des lutteurs et se cognent d'impatience les coudes sur les pupitres quand la leçon est ennuyeuse.

Bien sûr, ce n'est pas leur faute! Il faut tout de même se mouvoir, être gamin, turbulent, enjoué pendant qu'on a la chance de l'être. Ça dure si peu, ce temps-là!

Ces coudes passés à travers le chandail acheté il n'y a pas si longtemps, il y a moyen de les empêcher ou du moins de retarder l'accident. Il suffira de renforcer l'intérieur de la manche, à l'endroit du coude, avec une laine de même teinte ou un tissu souple lorsque le vêtement est encore neuf.

Si on a négligé cette mesure préventive et que le malheur est arrivé, on fera un empiècement neuf avec des mailles tricotées au crochet, sur le long, à travers lesquelles on passera soigneusement la laine, à longues aiguillées.

N'oublions pas non plus des empiècements qui peuvent être posés sur le vêtement neuf ou usagé; un rond de cuir fin, de suède, ou imitation de cuir. Les vieilles sacoches, les gants, les coupe-vent en chamois ou autres qui ont fini leur temps comme tels sont des sources d'approvisionnement pour ces menues réparations.

Le soleil doit pénétrer dans les foyers

L'économie d'électricité en temps de guerre, de même que la protection de vos yeux veulent que vous preniez un grand soin des appareils d'éclairage; ampoules, abat-jour, etc. Il s'agit de tirer le meilleur parti possible de l'électricité utilisable, et d'en laisser la plus grande partie disponible pour l'industrie de guerre.

Il est très facile de garder propres les ampoules, et de ne pas multiplier les lampes camouflées, quand une lampe pourrait servir à elle seule, à condition que l'on n'étouffe pas toute sa puissance d'éclairage. Les usines consomment maintenant le pouvoir électrique 24 heures par jour, et tout gaspillage serait presque criminel.

D'autre part, si vos papiers-tentures ou la peinture de votre intérieur ont besoin d'être renouvelés, on conseille fortement d'employer des couleurs pâles qui requièrent un éclairage plus faible. Des tentures trop lourdes aux fenêtres bloquent le passage de la lumière du jour. Relevons les rideaux s'il le faut, mais de grâce que la lampe électrique ne prenne pas inutilement la place du soleil, ennemi des microbes et pourvoyeur d'énergie.

INDULGENCE SPECIALE POUR LES MOURANTS EN POLOGNE

Washington.—La radio du Vatican annonce que par décret du Souverain Pontife, une indulgence plénière a été accordée, pour toute la durée de la guerre, à tous ceux qui, habitant le territoire polonais, se trouvent sur le point de mourir, sans prêtre pour les assister. Ces malheureux, incapables de se confesser, devront faire l'acte de contrition, invoquer le saint nom de Jésus et accepter leur mort avec résignation. Ce privilège est accordé, déclare la radio du Vatican, parce que le sort des Polonais aux mains de l'envahisseur est épouvantable.

TOUJOURS PLUS HAUT

Pour avancer largement dans le bien,
Toujours plus haut! sera notre devise;
Et c'est le but que tout fervent chrétien,
Avec ardeur, sur cette terre, vise!

Lorsqu'un écueil, menaçant, dangereux,
Nous apparait sur la mer de la vie,
Toujours plus haut, sachons porter les yeux;
Et notre paix sera digne d'envie!

Toujours plus haut! quel puissant aiguillon,
Pour accomplir parfaitement sa tâche!
Chaque être doit, pour tracer son sillon,
Toujours lutter, combattre sans relâche...

Toujours plus haut! nous rend forts et virils,
Dans les tournois de ce pèlerinage;
Met à l'abri des redoutés périls,
Nous aguerrit, en ces jours de carnage!

Toujours plus haut! nous rendra valeureux,
Devant l'épreuve et tous les sacrifices.
Toujours plus haut! fera de nous des preux,
En nous comblant d'immortels bénéfices.

Toujours plus haut! c'est le chant du croisé,
Devant l'effort, l'obstacle de la route.
Pour la bataille il est organisé:
Infatigable, il n'est rien qui lui coûte!

Toujours plus haut! clamons chaque matin:
Et nous aurons ce qu'il faut de courage,
Pour ajouter, au livre du destin,
Une féconde et radieuse page!

Toujours plus haut! nous conduit droit aux cieux:
Cet idéal fait que l'âme, contente,
Coule, ici-bas, des jours délicieux,
En attendant l'éternelle détente . . .

Juliana ROUSSEAU

La famille avant tout

Dans un article remarquable que publie "America", un sociologue, après avoir rappelé le mot du brigadier général anglais Crew: "la guerre actuelle n'est pas une guerre d'armées, mais une guerre de natalité" (not a conflict of armies but a battle of birthrates) recherche les causes qui ont placé les nations alliées, en particulier la France, l'Angleterre et les Etats-Unis, dans une situation évidente d'infériorité, causée par leur bas taux de naissance. Ce sont surtout l'industrialisation à outrance et la propagande malthusienne, répond-il. Une politique nouvelle s'impose, conclut l'auteur en s'appuyant sur des déclarations d'économistes anglais et américains, qui devrait avoir comme base: La famille avant tout.

Il y a longtemps que l'épiscopat du Canada prêche une telle politique. Rien ne devrait être épargné pour la faire adopter par nos gouvernants actuels. C'est ce qui a déterminé la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, appuyée par plusieurs associations, à demander au gouvernement provincial, de protéger les femmes, surtout les mères, contre tout travail qui leur est dommageable, en particulier le travail de nuit.

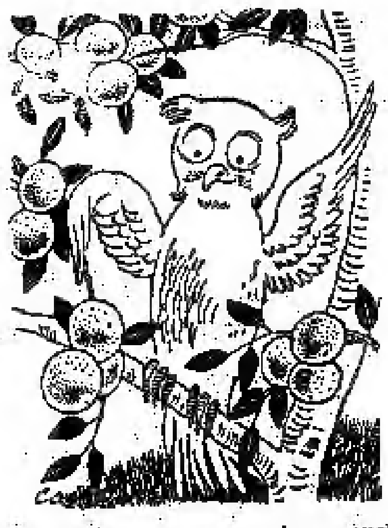

Maître hibou, sur un arbre perché,
Disait à qui voulait l'entendre:
Pour n'avoir rien à vous reprocher
Et être toujours d'humeur tendre,
Ne manquez pas chaque matin
De boire votre jus d'orange.

TOILETTE

Deux définitions:

La femme pauvre: celle qui a des guenilles sur le dos.

La femme riche: celle qui n'a rien sur le dos.

Pour une coiffure . . .
élégante et soignée
venez au
Salon Leblanc
62 rue Ignatius Tél. 5-5241

Pharmacie Michaud
Pharmacie de confiance
TEL. 4-4266
Angle Durham et Beech
SUDBURY, ONT.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Rédacteur en chef: Camille Lemieux
Gérant: Arthur Charette

137, rue Notre-Dame Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 8 octobre 1942

Le parti communiste

L'ami Tim Buck et sa bande viennent de se livrer aux autorités canadiennes. Dame, depuis au-delà de deux ans qu'ils jouaient à cache-cache avec notre bonne police incapable de mettre la patte sur le bon trou. Voyant cela, Tim Buck s'est livré. Mais il avait sa petite idée derrière la tête, car il n'est pas tout à fait fou. Le reste est simple. En effet, toute la presse impérialiste, jusqu'à MM. Hepburn et Conant, redoublent d'ardeur pour demander qu'on libère les communistes. Il faut lever l'interdit sur le parti des rouges! Il faut mettre en liberté Tim Buck et sa "gang". Il paraîtrait qu'eux aussi veulent faire leur "effort de guerre". Ces paroles sont devenues presque aussi populaires que "il faut défendre le Canada en Angleterre". Ici, je proteste; ou plutôt nous protestons!

Au nom de la démocratie et de la "sainte" liberté, on veut donner le champ libre à ses pires ennemis. Dans un temps où la concorde intérieure est si importante, on veut permettre à un parti,—qui veut la lutte violente entre les classes de la société et le renversement de l'ordre social,—de s'organiser, de se renforcir pour mieux arriver à la révolution et au pire despotisme qui soit. Allez donc à présent faire entendre cela à ces impérialistes aveugles. Pour eux, le sanguinaire Staline est devenu depuis un an, le bon, le doux papa Staline au sourire bonhomme, champion de la liberté du monde, de la croisade pour la chrétienté entière! Le plus grand bienfaiteur de tous les temps: un autre Saint Louis, quoi!

Parce que la Russie combat pour elle-même d'abord et se trouve par le fait même à attraper les coups qui tomberaient sur l'Angleterre, ce n'est pas là une raison pour implanter le communisme au pays. Non, jamais! La liberté doit appartenir à tous, excepté à ceux qui la nient ou la combattent. Parmi ces derniers, nous avons les communistes. Ils ne doivent donc pas être libérés.

Nous disons cela mais nous ne nous faisons pas d'illusions. Nous avons eu un précédent: l'affaire Drew. Quand les impérialistes montrent leurs dents, ça marche! A part cela, il y a la voix de la majorité . . . et nous sommes en démocratie.

Nous aurons donc le parti communiste, puisque la majorité le veut!

Camille LEMIEUX

Gare au communisme

De 1939 à 1942

Au début de la guerre — c'est un fait qu'il ne faut pas oublier — la Russie était considérée comme l'alliée de l'Allemagne et comme notre ennemie. Voilà ce que les communistes ne veulent pas rappeler aux démocraties dont ils attendent maintenant des secours en armements de toutes sortes. Feu Ernest Lapointe disait à la Chambre des communes, pendant la session de guerre, le 9 septembre 1939: "Tous les discours prononcés jusqu'ici démontrent que le conflit sera gigantesque: L'Empire britannique, les dominions et la France alliés *contre l'Allemagne nazie et la Russie bolchéviste dont le rôle commence à se dessiner*". M. Ernest Lapointe ajoutait un peu plus loin dans son discours: *"N'allez pas oublier que la Russie semble prête à mettre ses ressources à la disposition de l'Allemagne"*. C'était le moment où les sympathisants communistes, au Canada, avaient peur de se montrer au grand jour et rentraient leurs discours et leurs articles bolchévisants.

Plus d'un an plus tard l'Allemagne s'est tournée contre la Russie, mais cela n'abolit pas l'histoire. La Russie a fait faux bond à la France et à l'Angleterre. Elle a aidé l'Allemagne à dépecer la Pologne. Maintenant elle connaît à son tour les horreurs de l'invasion. A cause de cela elle est aussi symphthique que ses victimes. Et parce qu'elle combat l'ennemi commun, nous devons la secourir dans la mesure du possible. On se souvient de toutes les difficultés que les hommes politiques, les journaux de parti et les propagandistes officiels ont éprouvées lorsqu'il s'est agi pour eux de modifier du jour au lendemain leur attitude au sujet de la Russie. Des journaux catholiques ont dansé sur la corde roide pendant des semaines pour tenter d'expliquer que l'aide à la Russie ne signifiait nullement une approbation de la doctrine communiste.

L'Oeil.

Le premier imprimeur de l'Ontario était un Canadien français

La *Printing Review*, de Montréal, portait récemment une nouvelle d'un intérêt particulier pour les Canadiens français. La revue disait que c'est un Canadien français, et de plus un Québécois, qui fut le premier imprimeur à ouvrir un atelier dans le Haut-Canada, aujourd'hui l'Ontario. Ce maître-imprimeur se nommait Louis Roy. Il aurait, en 1793, monté sa presse à Niagara. C'est sur elle qu'aurait été imprimé le premier journal ontarien la *Upper-Canada Gazette*.

Les grands peureux de la race

Il y a, chez nous, aujourd'hui, les grands peureux; ils ont peur de tout, et surtout de l'isolement, et ils sont prêts à tout céder à la moindre menace. La peur n'a jamais créé une race forte, et quelquefois même c'est dans l'adversité qu'une minorité retrempe ses forces et trouve une vitalité nouvelle qu'une trop grande prospérité était en train d'atrophier.

L'hon. OSCAR DROUIN

De Gaulle et Pétain

En 1932, à Paris, édité chez Berger Livrault, paraissait un volume intitulé: "Au fil de l'épée" et dédié par l'auteur à un grand personnage et dans les termes que voici: "Cet essai, Monsieur le Maréchal, ne saurait être dédié qu'à vous, car rien ne montre mieux que votre gloire quelle vertu l'action peut tirer des lumières de la pensée . . ."

Monsieur le Maréchal était Philippe Pétain et l'auteur était Charles de Gaulle.

Le dernier est devenu Français, dit libre, l'autre est resté Français tout court.

"La Boussole"

Le parti libéral: "La défaite"

Pendant que les conservateurs s'éveillent, tâtent le terrain, se querellent—ce qui est signe d'un vouloir vivre—et que les membres de la C.C.F. s'organisent, obtiennent des appuis sérieux et se préparent à jouer un rôle prédominant dans la politique canadienne, le parti libéral n'est pas encore revenu des volte-face de ses chefs. Les libéraux ne savent plus s'ils appartiennent au parti tory ou au parti libéral et si le chef de leur parti et le premier ministre du Canada est M. Mackenzie King ou M. Arthur Meighen. En fait, le parti libéral va beaucoup plus loin que le parti conservateur en 1917 et M. Mackenzie King a une politique qui dépasse de beaucoup tout ce que M. Arthur Meighen avait imaginé de 1914 à 1918. Les libéraux sont complètement désorientés.

Ils voient venir la défaite totale, humiliante, vengeresse. Ils sont convaincus que quoi qu'ils fassent maintenant ils ne sauront jamais écarter le danger. Cela leur enlève tout esprit d'initiative et de courage. Ils vivent au jour le jour dans une espèce d'abrutissement. Ils ont voté, tel M. Cardin et plusieurs députés du Québec, contre l'amendement de la loi de mobilisation. Mais ce vote a été leur seul acte d'indépendance. Aussitôt après ils ont recommencé à applaudir M. King. Ils n'ont pas de cran. Ils n'ont même pas le courage de leurs convictions. Les libéraux des autres provinces n'ignorent pas qu'ils s'enfoncent dans le marasme. Leur parti est appelé à disparaître, à devenir une quantité négligeable. M. Mackenzie King lui-même, sitôt la guerre finie, ne pourra faire autre chose que de prendre sa retraite et se faire oublier, ainsi que sir Robrt Borden l'a fait après la guerre de 1914-1918. Pour la province de Québec, de tels événements signifieront la libération définitive de l'esprit de parti.

L'Oeil

Avec ou sans épices

L'on se demande si "MM. Hepburn, Conant et Cie." obtiendront gain de cause au sujet de la libération de Tim Buck.

* *

Ou plutôt est-ce qu'on se le demande réellement?

* *

N'est-on pas certain de l'issue de la joute?

* *

Quand on considère les faits, l'on est obligé d'avouer que la Police Montée de Montréal est plus effective (ou affective) que celle de Toronto.

* *

Ces pauvres MM. Houde et Arcand n'ont pas eu le temps de jouer à cache-cache durant deux ans!

VATEL

Lettre à Procule

Lettre de ministre

Bien cher ami,

L'autre jour, une lettre pour moi à la poste. Je ne prends pas la peine de regarder si mon nom à moi est dessus; je remarque tout simplement: "Lettre personnelle du ministre des Finances". Je la fourre à toute vitesse dans ma poche avec l'intention d'aller l'ouvrir en cachette dans ma chambre. Une lettre personnelle n'est pas une circulaire publique et pour que le ministre prît la peine de m'écrire, il fallait qu'il y eût raison majeure, n'est-ce pas?

Chemin faisant, c'est cette raison majeure qui me tourmenta. Je marchais la tête baissée et à vive allure, comme un proscrit poursuivi par la maréchaussée, sans penser que le ministre des Finances s'intéresse plus particulièrement à l'argent des citoyens. Je me disais: "En quoi ai-je pu encourir la sollicitude des ministres? Aurais-je nui par hasard à l'effort de guerre, moi qui me suis toujours cru trop peu important pour faire gravement tort à quoi que ce soit? Serais-je à mon insu le socle ou le chapiteau de cette fameuse Cinquième colonne qu'on voit partout et aurais-je l'air plus effroyable que les gargouilles de la Tour de la Paix, surnommée Tour des chicanes stériles?" J'avais beau me torturer les méninges, je ne trouvais rien de plus grave en ma conscience que certains petits bouts de critique faite aux jours où je n'étais pas encore habitué à la perte de ma liberté de parole. Hormis ces pacotilles, je me voyais blanc comme un drap à sa sortie de chez le chinois. Tout de même, je n'étais pas trop rassuré et je montai l'escalier du logis comme si j'avais eu un chien-chien aux talons.

Vieille barloque, Procule! J'ai failli "syncoper" en lisant la première phrase. Le ministre commençait ainsi: "Je souhaiterais qu'il me fût loisible de vous parler de vive voix d'un fait qui change complètement notre vie. Ce fait a tant d'importance que le moins que je puisse faire, c'est de vous en parler de nouveau dans cette missive adressée à vous personnellement". Et la première fois, à qui en avait-il parlé, à la police? Et la police m'avait tenu dans l'ignorance? On devait m'avertir de surveiller ma conduite? J'étais filé, épié, traqué comme un criminel en puissance? Ah bien, par exemple!

Ma méprise fut de courte durée, heureusement. Au troisième mot du deuxième paragraphe, mon coeur (si tu avais entendu ma tante Paméla prononcer ce mot lorsqu'elle nous déclinait ses maladies!) mon coeur, dis-je, reprit son allure et sa place normales. C'était le mot "Budget", avec un grand B. Dans "Maria Chapdelaine" il est question de Tit-Bé, mais le "b" du ministre des Finances était un grand B à la tête du mot "budget". Voilà un bien petit mot, mais que de maux de tête il renferme! Là, j'ai vu clair, Procule. Fallait-il être "green" tout de même pour prendre la frousse d'une chose pourtant si ordinaire et si discutée!

En réalité l'erreur venait de ce que la lettre du ministre était "personnelle", sur l'enveloppe. En dedans, elle perdait de sa "personnalité". Ainsi, par exemple, le passage où M. Ilsley me dit ceci, dans le tuyau de l'oreille: "Je sais avec quel empressement vous avez répondu par le passé à notre demande d'acheter des timbres d'épargne de guerre, des certificats et des obligations de la victoire". Hélas!

Que M. Ilsley garde la bonne opinion qu'il a de moi, Procule, mais en toute franchise je dois t'avouer qu'il me complimente à faux. Jusqu'ici les taxes indirectes ont eu amplement raison de mon faible revenu et je me suis trouvé dans l'impossibilité absolue de faire mieux. Et je vois venir l'emprunt d'octobre la mort dans l'âme. Ah, qu'il est triste de voir ses amis faire des placements de tout repos auprès du gouvernement et de ne pas pouvoir les imiter! Dans ce temps-là, on se tapit dans l'ombre et l'on se dit, avec le moins d'amertume possible, en les regardant s'empresser: "Chanceux qu'ils sont d'exprimer leur patriotisme en argent sonnant (cold cash); moi, pauvre hère, si j'avais de la galette je saurais bien où la mettre, aussi!"

La lettre "personnelle" de M. Ilsley—lettre que tout le monde reçut comme moi—m'a donc fait de la peine après m'avoir inspiré des craintes. Crainte d'être enfermé dans un camp de concentration, puis peine de ne pouvoir contribuer directement à l'effort de guerre, pas même par le truchement de l'impôt sur le revenu. La prochaine lettre du ministre des Finances me comblera peut-être d'aise sous ce dernier rapport, surtout si l'on m'appelle à des fonctions plus payantes que le cirage de bottes.

ALMANZAR

Le nouveau régime de l'Espagne

D'après le "Herald" de Londres, le nouveau régime établi par le général Franco en Espagne a été jugé favorablement par le Vatican. Le mot "totalitaire" sous lequel il se présente peut créer une impression peu sympathique en Angleterre et en Amérique, mais remarque le journal anglais, il faut prendre ce mot dans le sens qu'on lui donne en Espagne et ne pas croire qu'il signifie un régime hitlérien. L'"Osservatore Romano", sans juger la forme politique du régime, reconnait qu'au point de vue religieux et social, il est conforme à l'enseignement catholique.

S'inspirant de la presse jaune des Etats-Unis, des journaux canadiens ont cherché dans la vie privée du ministre Suner la raison de son renvoi par Franco. Un philosophe anglais, M. Thomas Greenwood, expose dans un bel article au "Droit" les vrais motifs d'ordre politique qui ont déterminé cet acte.

Quand vous achetez chez nos annonceurs, mentionnez

"L'Ami du Peuple"

Quand vous viendrez à Sudbury descendez à

l'Hotel Frontenac

Le plus chic et le plus moderne des hôtels locaux

Situé dans le centre de la ville

12-18, rue Durham Tél. 8-8318

PAGE D'HISTOIRE

Pionniers de l'Ontario Nord

Conquérants de l'Ouest

(12e article)

Jusqu'ici, nous avons présenté aux lecteurs des Pionniers de l'Ontario une vue à vol d'oiscau des missions indiennes de notre diocèse. Comme dans un avion de reconnaissance, nous avons suivi la rapide trajectoire apostolique, tracée par les Pères Jésuites, du lac Nipissing au lac Supérieur.

Revenons à la base d'opération située sur l'Ile Manitouline, à Wikwémikong: centre missionnaire le plus important jusqu'en 1900, point de départ de prodigieuses aventures spirituelles et point de ralliement de nombreuses nations indiennes.

De ce poste d'observation, nous aurons toute facilité pour étudier, sur le vif, les mouvements des Indiens, leurs origines, leurs migrations vers l'Ouest où les rejoindront les missionnaires conquérants.

RACE ALGONQUINE

Les Indiens de l'Ile Manitouline sont les descendants de la famille algique ou algonquine. Issus tout probablement de l'Asie (1) ces nomades formèrent dans leurs migrations à travers le continent américain, des îlots de peuplement. Le plus fort de l'immigration fit bloc dans la région des Grands Lacs. La nation se divisa en plusieurs tribus dont voici les principales: Abénaquis, Algonquins proprement dits, Delawares, Cris, Miamis, Narragansetts, Odjibwés ou Sauteux, Amikwés (2), Potawatamis. La lutte pour la vie et l'éloignement prolongé modifièrent peu à peu leur langue originelle qui se morcela en dialectes. Dans le Nord Ontario, il ne reste plus que cinq de ces tribus avec leurs noms respectifs: les Algonquins de la Rivière Ottawa, les Cris de la Baie James, les Odjibwés des Lacs Nipissing, Huron et Supérieur, les Ottawas de l'Ile Manitouline et les Potawatamis de l'Ile Walpole (lac Ste-Claire). Ces deux dernières tribus, les Ottawas et les Potawatamis, par leurs contacts et leurs unions avec leurs congénères les Odjibwés, furent assimilés par ces derniers durant la deuxième moitié du XIXe siècle.

BLITZKRIEG IROQUOIS

Une assimilation plus profonde dissolva la grande nation huronne. La guerre iroquoise sonna le glas de son existence nationale. Des 30,000 Hurons qui la composaient, six mille furent exterminés par la terrifiante guerre-éclair iroquoise de 1648-60, un millier se réfugia dans la forteresse de Québec, et les vingt mille autres disparurent dans la plus exterminante assimilation.

"RETROSPECTIVE"

Bien avant l'apparition du premier blanc dans la région des Grands Lacs, les Ottawas habitaient l'Ile Manitouline. Ils excursionnaient ici et là, par plaisir ou encore par nécessité de s'approvisionner. Ils avaient coutume de cueillir des bluets sur les bords de la Rivière-des-Français. C'est en cet endroit qu'en 1615, ils rencontrèrent le célèbre explorateur, Samuel de Champlain.

La première mission fondée sur l'Ile Manitouline date de l'automne 1648. Le P. Joseph-Antoine Poncet, croix à la main, y vint combattre la superstition. Il hiverna sur l'Ile où il souffrit du froid autant que du commerce de ses rudes compagnons. Sur toute la contrée, soufflait un vent de terreur. Les Iroquois avaient incendié la moitié de la Huronie et supplicié cinq missionnaires. Ce spectacle de désolation n'ébranla pas le courage du P. Poncet. Il retourna passer un autre hiver au milieu de plusieurs Ottawas réfugiés dans l'Ile St-Joseph (Christian Island). A l'été de 1650, il dut faire ses adieux à l'Ile Manitouline et accompagner des bandes de Hurons et d'Ottawas en marche vers l'Ile d'Orléans (3).

Quelques mois après, ce missionnaire, capturé par les Iroquois de la rivière Mohawk, subit comme son confrère Isaac Jogues, d'atroces tourments. Remis en liberté, il quitta le Canada, pérégrina de par le monde et termina sa carrière à la Martinique. Du prémier missionnaire à Manitouline, un seul souvenir demeure: le nom d'un bureau de poste!

A L'OUEST, DE LA LUMIERE

L'oeuvre du P. Poncet, interrompue temporairement, ne sera reprise qu'en 1671, date du retour de quelques familles d'Ottawa dans l'Ile. Car les Iroquois, en 1652, opérèrent une razzia à Manitouline et au lac Nipissing. Terreur des Ottawas, fuite éperdue vers l'Ouest (4). Ils s'éparpillent sur la rive sud du lac Supérieur, à Keweenak dans le Michigan, à Green Bay, jusqu'à La Pointe (aujourd'hui Ashland), dans le Wisconsin. C'est dans ces lointaines solitudes qu'iront les retrouver les vaillants missionnaires de l'ancienne huronnie en ruine. Une ère d'épopée va s'ouvrir, guère inférieure à celle qui vient de se clore dans le sang des martyrs.

Ces missions du Michigan et du Wisconsin ont une glorieuse histoire, et par le succès et la valeur des hommes qui évangélisèrent ces parages jusqu'à l'époque de la Cession du Canada. Elles ont un rapport avec les missions canadiennes puisqu'après la guerre de 1812, un grand nombre d'Indiens de l'Ouest émigrèrent dans le Nouvel Ontario.

Pour inaugurer ces nouvelles missions, on choisit le P. Léonard Garreau, apôtre des petits et des Algonquins. Dieu se contenta de son brûlant désir. Dans une embuscade iroquoise dressée près de Montréal, il tomba mortellement blessé.

Un vétéran des missions huronnes le remplaça, le P. René Ménard. Aux Trois-Rivières, il attendait l'heure de se rejeter dans une héroïque entreprise. Dès qu'on lui offrit l'évangélisation du lac Supérieur, il exprima sa joie par des paroles enflammées d'amour divin,

"Il faut s'être courbé sous la charge trop forte
Pour savoir ce que la croix pèse à qui la porte;
Il faut avoir dormi sur les rocs durs et froids
Des mois durant pour savoir quel lit c'est, la croix.
Il faut avoir vécu des semaines entières
Sans feu, sans toit, sans pain, sans ami, sans prières
Souvent, lorsque le corps est si las de souffrir
Qu'à peine une pensée en l'âme peut surgir
Pour connaître jusqu'où la croix est un supplice
Il faut avoir mouillé ses lèvres au calice
Pour connaître combien parfois il est amer;
Il faut avoir pleuré . . .
Va donc, pauvre faiblesse, humaine; allons debout!
C'est debout qu'il faut vivre et mourir; s'il m'appelle,
Je veux que Dieu me trouve à mon poste, fidèle
Comme il est a trouvés, eux, ceux qui sont morts.
Il les a faits martyrs parce qu'ils étaient forts.
Quelque soit le trépas qu'il me garde, j'accepte:
Le ciel, le ciel vaut bien cent ans de vie inepte,
Et ce terme assuré, qu'importe le chemin.
Le Père Chabanel est mort: je pars demain . . ."

Mais les Trifluviens ne l'entendaient pas ainsi; ils n'eurent que des paroles de défaitisme; ils voulaient garder le P. Ménard au milieu d'eux. Seul un jeune homme montra des sentiments plus courageux. Il s'appelait Jean Guérin, un donné aux missions. "Mon Père, dit-il, pensez au grand saint François-Xavier. Que vous seriez heureux de faire une aussi belle mort que lui, même si comme lui, vous n'atteignez jamais le pays de vos rêves". Puis, il s'offrit au Père pour l'accompagner dans ce pénible voyage. Ce geste de chevalerie aurait passé inaperçu dans notre histoire, si les Relations n'avaient tiré de l'oubli l'héroïsme de ce jeune émule de saint Jean de LaLande, martyr de l'établissement de la foi dans les missions iroquoises, comme Guérin le fut chez les Outaouais (6).

DES GALERIENS

Les deux apôtres quittèrent les Trois-Rivières le 28 août 1660, avec trois cents Outaouais, en route vers leur pays. Ils suivaient leurs barbares compagnons qui les traitaient comme des galériens, les obligeant à ramer tout le long du jour et à porter de lourds fardeaux au cours des nombreux portages. Ils souffrirent de la faim au point de se nourrir d'ossements humains qu'ils pilèrent, firent bouillir, puis avalèrent en guise de sagamité. Le 15 octobre, ils abordèrent dans la baie de Keweenak, près de la ville actuelle de l'Anse (Michigan). Un échec les y attendait. Ces sauvages, adonnés aux plus honteuses pratiques de la polygamie et du paganisme, restèrent sourds à la parole de l'Evangile. A l'été, le Père, traversant un portage, disparut, croit-on, dans un remous extrêmement rapide. Quelques mois plus tard, son compagnon périt au milieu des bois.

"Dieu garde le secret de votre ultime offrande
Et la forêt garde vos corps.
De vous, nous ne savons ni les douleurs intimes,
Ni jusqu'où montaient les désirs
Une autre mort n'eut fait de vous que des victimes,
L'ombre vous rend deux fois martyrs.

Ainsi se terminait la première tentative d'évangélisation des Outaouais. Elle coûta la vie à trois hommes remarquables: Garreau, Ménard, Guérin. "*Sanguis martyrum, semen christianorum*". Commencée dans le sang de ces trois victimes, cette oeuvre portera de merveilleux fruits pour le ciel.

(à suivre)

Laurent de COURVILLE.

(1) D. Jenness, The Indians of Canada (Ottawa, 1932).
The Encyclopedia of Canada (Stewart Wallace) vol. 2.
(2) Thwaites, The Jesuit Relations and Allied Documents, vol. 18, p. 230.
(3) Article du R. P. T. Couture, S.J. sur l'Ile Manitouline.
(4) Thwaites, vol. 55, p. 143.
(5) Fleurs de sang, Pierre Azur (pièce inédite dont le principal personnage est le R. P. René Ménard.)
(6) Thwaites, vol. 48, p. 149.

L'honneur d'être Français

Il est temps de parler de cet honneur-là, de crainte que les Français eux-mêmes ne finissent par l'oublier, car voici bientôt vingt-deux mois qu'on les entretient journellement de leur déchéance, et dans l'extrême confusion d'esprit qui règne parmi les nations depuis que la France bâillonnée n'a plus voix au chapitre, les idées les plus simples sont perdues de vue comme de grandes exilées retenues prisonnières dans des îles lointaines. L'une de ces idées est que tous, tant que nous sommes, nous devons à la France quelque bien temporel ou spirituel. On a honte d'avoir à faire rappel d'une vérité aussi évidente, mais il semble que depuis le 17 juin 1940, le monde ait été frappé d'amnésie.

Pendant des siècles, la France a été celle qui donne, et elle a été celle-là sans toujours le savoir. Elle a donné sans compter, elle a donné simplement en étant la France. On lui prenait ceci et cela, et elle se vengeait en donnant plus qu'on ne lui avait pris. Dans sa tête et dans son coeur, il y en avait pour tout le monde, y en avait toujours plus qu'on avait cru; il y en avait pour tout le monde. Il y en avait pour les voleurs comme pour les mendiants, et il y en avait pour les gens d'affaires qui signent des reçus, elle s'en moquait bien, la France. Elle inventait quelque chose et le voisin lui dérobait cette invention avec la pensée que cela pourrait servir quelque jour à tuer l'inventeur. Mais la France n'y prenait pas garde. Elle inventait autre chose avec cette folle générosité qui l'a menée tant de fois aux portes de la mort. Elle était comme Saint Louis qui se laissait tailler les franges d'or de son vêtement sous la table et ne demandait pas qu'on lui en fit un reçu, car un reçu, que voulez-vous que le roi en fasse?

Quand pour loger son Dieu elle fit [illegible] maison où le ciel nocturne semblait pouvoir tenir à l'aise avec toutes ses étoiles, tant la nef était haute et large l'abside, la chrétienté entière se couvrit de maisons semblables. Et quand, au plus fort d'une de ses grandes impatiences, elle voulut détruire un monde, il suffit qu'un petit officier français s'assit à un clavecin pour donner aux nations le chant de ralliement de toutes les colères. Même dans l'erreur, elle est inexplicablement la première. Sa place est toujours un peu en avant des autres, elle se trompe comme d'autres n'oseraient point se tromper, qui risqueraient d'en mourir. Elle va jusqu'au bout d'une folie. Ses plus grandes fautes sont des fautes d'excès et sa mesure est une victoire sur la turbulence de son génie.

Maintenant, elle expie le forfait d'avoir été trop belle. Il y avait des siècles qu'on la guettait pour la mettre dans l'état où nous la voyons. Elle gênait. Sa fortune était une insulte à l'envie. Dans les dernières années du XIIième siècle, un empereur germanique, qui s'appelait par hasard Adolf, tourna les yeux vers la France. Il serait plus exact de dire qu'il les tenait fixés sur la France comme les avaient fixés avec lui des générations de barbares mal satisfaits de leur Germanie. Adolf de Nassau louchait donc sur certaines provinces de France, et pour voir si l'on avait peur et s'il pouvait avec un ultimatum faire l'économie d'une guerre, il fit savoir à Philippe le Bel qu'il eût à lui donner ces territoires et qu'en particulier il voulait Valenciennes. Le roi de France prit alors un vaste parchemin et, au grand effroi des défaitistes de l'époque qui tremblaient déjà d'un violent désir de capitulation et de collaboration, il traça ces deux mots: "Trop allemand". Telle fut la réponse de la France à l'Allemagne en cette circonstance. Telle sera toujours la réponse de la vraie France à l'éternelle convoitise de l'Allemagne. Et l'histoire nous dit que l'Adolf de ce temps là trouva plus sage de rester chez lui.

Aujourd'hui, nous voyons la France humiliée de telle sorte qu'il est permis de se demander si cette humiliation n'est pas à la mesure de sa grandeur. Peut-être, en effet, la grandeur se paie-t-elle de ces catastrophes, peut-être les attire-t-elle comme pour s'en revêtir et s'en couronner. Nous qui vivons dans le relatif, comment saurions-nous ce qui se passe dans l'absolu? Il se peut que le malheur de la France soit le signe de son élection et que ceux qui parlent d'une langue si déliée du châtiment de la France touchent sans le savoir à un mystère qui les couvrira, quelque jour d'une grande confusion. Les chrétiens savent bien que la souffrance est une des marques de l'amour, et si maintenant la place de la France est au Calvaire, je ne vois pas que sa gloire en soit diminuée. Elle est là sous les huées allemandes et il est assez apparent qu'elle a trouvé son Judas, mais malheur à ceux qui l'auront honnie!

Que les nations s'inclinent devant elle, qui ne veulent point pâtir dans leur âme, car les trésors spirituels du monde sont pour une large part entre les mains de celle que Dieu a tant aimée. Elle qui apprend aujourd'hui que sa vraie grandeur n'était pas une grandeur de chair, elle saura demain nous montrer la voie. Car nous ne verrons pas toujours triompher la médiocrité en armes. "Veilleur, où en est la nuit?" Depuis des années, les peuples posent cette question anxieuse et la nuit dure encore, mais qui ne sait que l'aube s'annonce d'abord par un redoublement de ténèbres, et qu'il faut que l'obscurité soit parfaite avant que le jour n'effleure le sommet des collines?

Julien GREEN

(Pour la Victoire)

Verner

Dimanche dernier s'ouvraient les Quarante-Heures. Elles furent prêchées par de R. P. Telmosse, S.J., de Sudbury.

Cette semaine, M. le vicaire Bradley fait la visite de paroisse dans les rangs.

M. Josaphat Gélinas, ex-paroissien de Verner, est décédé à l'hôpital de Welland, samedi le 26 septembre. Son service eut lieu dans l'église de notre paroisse. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles: Fleur-Ange et Cécile; deux fils: Simon et Raymond.

Mme Anselme Ducharme, de Sturgeon Falls, était en visite chez ses parents en fin de semaine.

M. et Mme Lucien Casaubon, de Cache-Bay, se rendaient chez M. Henri Dauphinais la semaine dernière.

Mme Ferdinand Beauparlant, de Welland, était en visite chez ses parents ces jours derniers.

M. et Mme Henri Dauphinais ont eu la douleur de perdre leur fils cadet, Robert, âgé de quatre mois. Il était malade depuis environ un mois. Il laisse ses parents et trois petits frères, Rhéal, Georges et Guy.

Souscrivons à notre défense

Soyons conscients du danger.

LA VIE DE L'ESPRIT

Le coin du liseur

"QUAND VIVAIT MON PERE"

(Souvenirs inédits)
par LEON DAUDET
de l'Académie Goncourt

Une oeuvre nouvelle de Léon Daudet suscite toujours, dans le monde des lettres, un intérêt bien grand, tant le célèbre polémiste apporte, avec tout le talent qu'on lui connaît, de vie et de franchise, même fort osée, dans tout ce qu'il écrit.

Mais son dernier ouvrage, par ailleurs, puise au sujet même qu'il traite, une importance infiniment plus grande que d'habitude, puisque Léon Daudet fait revivre, en quelque sorte, tout au long de sa vie, en des souvenirs tout à fait inédits, la figure demeurée si captivante, d'Alphonse Daudet, son père, écrivain prestigieux en qui s'incarne vraiment tout le génie latin de la pensée et de la littérature françaises.

Et c'est, en un véritable enchantement qui va crescendo, toute la seconde moitié du 19e siècle que Léon Daudet évoque au cours des trois cents pages de ce volume, non seulement la vie elle-même, littéraire et sentimentale, d'Alphonse Daudet, la naissance et la création de ses oeuvres immortelles, le Nabab, les Rois en exil, Numa Roumestan, les Tartarin, l'Evangéliste, Sapho, la Doulou, l'Immortel, etc..., mais aussi le monde des lettres et des arts, auteurs, compositeurs, artistes, dans leurs grandeurs ou leurs laideurs ,leurs amours et leurs faiblesses. C'est, dans le style le plus alerte, un tableau brossé de main de maitre de la société française aux heures où elle fut la plus passionnément attachante.

Riche en révélations inédites, en confessions inattendues, touchant à tout et ne cachant rien, ce livre de Léon Daudet est un sommet dans son oeuvre, et d'où l'on découvre tant de choses que l'on ne savait pas, et si prenantes, qu'on le relit encore après l'avoir lu avec une joie sans cesse plus grande.

En vente à la librairie "Loisirs", $1.25.

"REFLEXIONS SUR L'AVENIR DES CANADIENS FRANÇAIS

par *Edmond Turcotte*

Dans un ouvrage d'environ deux cents pages suffisamment complet, l'auteur signale les moyens que le Canadien français doit employer pour se créer un bel avenir économique. Au début, il fait l'éloge de notre esprit combatif: cette détermination de survivre malgré les constantes difficultés qu'il faut affronter. M. Turcotte s'en prend à nos faiblesses intellectuelles et morales; comme remède il propose la vigueur de l'esprit, la santé du corps, la force du caractère, la culture et les arts. De plus l'auteur nous met en garde contre la perte d'un héritage précieux: la langue française. Il nous fait un devoir de la parler correctement, de l'approfondir et de l'apprécier. Tout en paraissant un peu pessimiste sur notre situation actuelle, il nous annonce un futur prometteur où notre force s'épanouira. Le style de M. Turcotte, malgré de nombreuses expressions colorées, est plus oratoire que poétique. Il cherche plutôt à nous convaincre qu'à prendre une tangente dans la description. Les Réflexions sur l'Avenir des Canadiens français est un livre qui mérite d'être lu.

Conrad FORTIN.

"JARDIN 26"

Un très beau roman de
Claude Eylan

Un soir, Merijn, un jeune Hollandais, tue un soldat allemand de l'armée d'occupation. Le crime une fois commis, il doit aussitôt fuir pour échapper aux agents ennemis. Le jeune homme réussit à s'engager sur un navire et ce voyage sera pour lui l'occasion d'aventures amoureuses pleines de drames. C'est d'abord en Russie soviétique, où il a réussi à se rendre, qu'il rencontre une femme étrange et belle. Il s'en éprend, mais à Vladivostok parmi les plus extraordinaires événements, il est séparé d'elle. Merijn s'embarque alors pour le Japon, mais cet épisode l'a marqué profondément et il gardera un souvenir ineffaçable de cette aventure pourtant fugitive. Le voyage est long et pénible. Aussitôt arrivé, il faut repartir. Cette fois à destination des Indes Néerlandaises, ces îles du Pacifique, au charme mystérieux. Merijn s'établit sur une plantation et le reste du roman se passe dans ce décor, au milieu des [illegible] exotiques, des lacs de cristal et des ciels mauves.

Cet ouvrage n'est pas un roman politique ni historique; dans son style et dans son développement, c'est un récit comparable à un roman de Somerset Maugham. La romancière donne du relief aux sentiments humains et son livre, quoique plein d'action et d'aventures est composé avec une fine psychologie.

De plus, grande voyageuse qui a fait neuf fois le tour du globe, Claude Eylan décrit avec fidélité tous les pays où se passe l'intrigue de son roman. On appréciera cette qualité exceptionnelle de l'écrivain capable de recréer l'atmosphère des divers pays où elle promène son héros.

Bref, tout au long de "Jardin 26", on sera séduit par l'imagination de l'auteur et par la passionnante in[illegible] d'un étonnant roman.

En vente à la librairie "Loisirs", $1.25.

Citation d'actualité

"En tant qu'il est question de liberté des cultes en Russie soviétique, si l'article 124 de la constitution de 1936 permet "la liberté de religion et la liberté de propagande antireligieuse", l'article 67 de la même constitution efface l'article 124; car il porte que "les décisions et les ordres du Conseil des Commissaires du peuple des U.S.S.R. obligent, dans tout le territoire des Républiques soviétiques". Ainsi, la défense d'enseigner la religion aux enfants de moins de 18 ans vaut encore. Il y a des restrictions imposées aux déplacements des prêtres, pasteurs et prédicateurs, qui n'ont encore aucun droit de citoyenneté. Les congrégations doivent verser toutes les taxes, payer les réparations et l'entretien de tous les [illegible] affectés au culte, sans quoi l'Etat peut fermer ces locaux ou les affecter à d'autres fins. Avant la révolution bolcheviste il y avait 70,000 églises ou chapelles chrétiennes en Russie. Le parti communiste promit qu'à la fin du second plan quinquennal—soit en 1937,—il n'y aurait plus un seul endroit consacré à Dieu, dans toute la Russie... Lorsque le pape Léon le Grand,—Saint Léon,—se rendit aux portes de Rome pour affronter Attila, et demanda au chef des hordes barbares qui il était, Attila répondit: "le fléau de Dieu". Les nations du temps reconnurent que cet assassin, ce pillard servait d'instrument à Dieu pour punir leurs péchés et les amener au repentir. Quiconque croit aujourd'hui en Dieu doit reconnaître que nous subissons présentement la même sorte de châtiment de Dieu. Nous n'abrégerons pas notre période de pénitence en ajoutant à nos péchés celui de nous familiariser avec l'athéisme officiel du premier et seul gouvernement sans-Dieu de l'histoire universelle".

Le R. P. BERTRAND WEAVER

Deux défenseurs du français

A quelques jours de distance sont morts deux hommes qui ont beaucoup fait, dans leur domaine respectif, pour la langue française au Canada. M. Louis-Philippe Geoffrion, l'auteur des "Zigzags autour de nos parlers", s'est surtout employé à rattacher nos locutions populaires aux idiomes des provinces françaises, tandis que le chanoine N. Degagné, éducateur de carrière, a tenu de longues années une chronique extrêmement précieuse au "Progrès du Saguenay", où il combattit inlassablement les formes vicieuses de notre langue parlée et écrite. Dans une province demeurée française, mais où les influences linguistiques anglo-saxonnes s'exercent dans tous les domaines, il est indispensable que des hommes d'études fassent une chasse constante aux barbarismes et aux solécismes et retrouvent les sources vives du génie de la langue française. Besogne souvent ingrate, toujours difficile, qui n'en est pas moins fructueuse. M. Geoffrion et le chanoine Degagné ont contribué par leurs recherches et leurs mises au point à épurer le français tel que nous devons le parler et l'écrire au Canada, en tenant compte des inévitables altérations que nous imposent les réalités de la vie américaine.

R. D.

Quelques extraits du discours de Me René Chaloult

Une voix s'élevait récemment parmi nous prêchant l'abdication nationale: Cessons de rappeler nos droits, disait-elle, et songeons enfin à remplir nos obligations. Les droits nous tomberont alors du ciel par surcroît. Quelle candeur et quel réflexe d'infériorité! Quand donc, je vous le demande, les Canadiens français ont-ils négligé de remplir leurs devoirs dans la Confédération? N'est-ce pas nous, et nous seuls, qui avons surpayé tous les frais de la bonne entente? N'est-ce pas nous qui avons consenti toutes les concessions pour maintenir l'unité nationale depuis 50 ans? Nos sacrifices ont-ils jamais été appréciés? Sommes-nous traités aujourd'hui avec plus de justice? Jouissons-nous de notre part dans le fonctionnarisme, dans l'armée, dans la marine, dans l'aviation, dans les industries de guerre? Et quand même nous persisterions à nous avilir devant nos associés, quand même nous leur immolerions nos derniers droits, croyez-vous qu'on nous en saurait gré? On nous mépriserait davantage, voilà tout. Je l'ai déjà dit à Montréal—je le répète,—les Anglais méprisent ceux qui se constituent volontairement leurs valets. Et ce n'est pas moi qui les en blâmerai. Les grands responsables ce ne sont pas nos copartenaires dans la Confédération, mais ce sont nos politiciens défaitistes et invertébrés.

Traitement injuste à Ottawa

A la dernière session de l'Assemblée législative, j'ai démontré, à l'aide de statistiques officielles et de faits précis et prouvés, que les Canadiens français subissent un traitement fort injuste, qu'ils apparaissent comme des citoyens de zone inférieure dans tous les secteurs du fonctionnarisme. Plusieurs journaux anglais ont alors publié mon discours. Invités à discuter mes prétentions, à y répondre, s'ils le pouvaient, aucun ne s'est senti le goût de tenter l'aventure, et pour cause. Le Star et la Gazette ont préféré s'en tenir à leur tactique reconnue: l'invective, argument des faibles de mauvaise foi. Je ne recommencerai pas ce soir ma démonstration. Il me suffira de rappeler que nous représentons [illegible] de la population totale du Canada et que, d'après les statistiques les plus récentes citées par M. Albert Angers, dans la valeureuse revue canadienne-française l'Action nationale, numéro de juillet dernier, nous ne comptons que 11.5% des hauts fonctionnaires fédéraux, soit environ le tiers de notre part. Sur 17 chefs de services, qui dirigent toutes les activités du pays dans le département des munitions, savez-vous combien y servent de Canadiens français? Pas un seul. Pas un seul... Et vous pensez bien que tout le reste est à l'avenant. En argent, cela représente des millions de dollars dont on dépouille un peuple qui n'a pourtant pas le moyen de supporter de telles saignées. Et ne parlons pas de l'ostracisme, pain amer que l'on sert tous les jours à la langue française dans le fonctionnarisme et dans l'armée

Cette injustice inlassable et toujours croissante dont nous sommes les victimes est à ce point flagrante que Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, qui n'a pas la réputation d'un casseur de vitres, la dénonçait en termes énergiques le 24 juin: "Véritablement, disait-il, il ne pourra jamais y avoir d'unité nationale parfaite en ce pays aussi longtemps que les droits naturels et historiques des Canadiens français ne seront pas tenus comme égaux aux droits politiques des Canadiens anglais. Cette égalité n'existe pas encore en fait: elle n'existe pas même complète sinon dans l'esprit, du moins dans les textes officiels de la Confédération mais la nature et l'histoire nous ont donné des droits qui surpassent les textes des conventions politiques. Et notre condition de minorité dans l'Etat ne peut ni les diminuer, ni les abolir".

Mgr Roy ajoutait qu'à l'égalité de sacrifices correspondait l'égalité de bénéfices.

DEUX CAUSES DE NOTRE DECHEANCE

Pourquoi donc sommes-nous maltraités et sans cesse humiliés dans ce pays dont nous sommes tout de même les premiers occupants? Quelles sont les causes de l'inégalité des races au Canada? Elles sont multiples et complexes assurément. Je tâcherai d'en dégager deux principales: l'esprit de parti et l'abdication de notre bourgeoisie.

Je connais au moins deux minorités canadiennes qui, arrivées tardivement au pays, ont acquis une place supérieure à la nôtre dans la Confédération: ce sont les minorités juive et irlandaise.

Une foi intrépide dans leur mission, une mystique raciale tenace a toujours animé et guidé les chefs de ces peuples. Je les ai vus à l'oeuvre dans nos parlements. Jamais ils n'ont servi nos partis politiques, mais ils se sont toujours servis d'eux fort habilement pour atteindre leurs objectifs nationaux.

QUI SONGERAIT A LE LEUR REPROCHER?

Nos chefs politiques canadiens-français, à quelques exceptions près, se sont constitués les serviteurs zélés de factions auxquelles ils n'accordaient aucune confiance. Il y a plus grave, ils ont fanatisé notre peuple pour ces coteries politiques, qui, comme l'affirmait si justement André Siegfried, ne représentent que des intérêts. Lisons l'histoire de la province de Québec de Rumilly,—elle n'est pas toujours réjouissante,—et nous verrons de quelle aberration notre peuple a été victime par la faute de ses chefs rouges ou bleus, qui, d'une manière coupable, ont substitué la mystique du parti à la mystique nationale. Dieu merci! cette sottise meurtrière de l'esprit de parti tend peu à peu à disparaître. Les désastres qu'il a causés ont dessillé nos yeux, mais nous rencontrons encore des politiciens qui rêvent de "sauver" le vieux parti bleu. Qu'on laisse expirer ces deux moribonds! Que le peuple, dans un élan magnifique de libération, leur donne enfin le coup de grâce.

L'histoire nous enseigne que nos politiciens ont généralement recherché à Ottawa et à Québec les honneurs et les richesses. Un bon nombre de nos grands chefs rouges ou bleus, entrés pauvres dans la politique, en sont sortis riches. Il arrive parfois que l'histoire se répète, et, pendant ce temps, la dictature s'applique à nous dépouiller davantage...

Parlons donc un peu aussi de nos bourgeois cossus, arrivistes et arrivés, qui ont lâché leur titre de Canadien français. Objet de scandale pour leurs compatriotes, ils n'ont conservé de français que le nom. Plusieurs d'entre eux habitent la Grande-Allée à Québec, ou Westmount, à Montréal. A tout prix, ils cherchent à passer pour des Anglais, qui d'ailleurs les dédaignent justement. C'est plus chic, ou du moins, ils le pensent. Dans les wagons, dans les restaurants, ils s'adressent en anglais aux garçons et aux serveuses. Au téléphone, dans leurs relations avec les pouvoirs publics ils communiquent toujours en anglais et, par leur lâcheté inconsciente, ils font perdre des emplois souvent rémunérateurs à plusieurs des nôtres. Je la connais, hélas! cette caste de parvenus. Voici un exemple de leur état d'esprit:

Vous savez que la Grande-Allée est une des plus belles avenues de Québec. C'est souvent là que demeure ce qu'on appelle notre "société" canadienne-française québécoise. Or, le jour de la fête du roi, de la reine ou du dauphin, l'Empire Day ou le Dominion Day, même la Saint-Georges ou à la Saint-Patrice, les résidences luxueuses sont généreusement décorées de multiples drapeaux. Par curiosité, cette année, j'ai parcouru toute la Grande-Allée le jour de la fête nationale. Deux maisons seulement étaient pavoisées, j'ai bien dit, deux: un presbytère et la somptueuse demeure du Juif Maurice Pollack. Ces faits sont-ils assez éloquents, mesdames et messieurs? A la porte de nos ministres, de nos ex-ministres, pas un seul drapeau, évidemment... On craint de se montrer Canadien français, on rougit de sa race et de ses origines. Je suis alors descendu vers les parties basses de la ville: j'ai trouvé là de nombreux drapeaux tricolores et de Carillon. Plus le quartier paraissait indigent, plus riches brillaient les décorations.

Voilà notre élite, voilà nos politiciens, sauf exceptions. Et ce sont eux qui osent parfois nous parler de patriotisme. Quelle ironie! Espérons tout de même: on commence déjà à respirer un souffle libérateur.

Seule, avec la nature...

Seule avec la nature et son immensité,
Les yeux remplis du calme infini de l'été,

J'ai vu se diluer dans le frisson des vagues
Des rayons, tantôt verts, tantôt dorés ou vagues . . .

La lune élargissait son disque radieux.
Des murmures sans fin se poursuivaient entre eux,

Et berçaient les roseaux d'une musique tendre,
Que mon être attentif ne se lassait d'entendre.

Le soir était noyé dans une mer de paix;
Les herbes, sur le lac, tels des cheveux épais,

Offraient aux papillons leurs îlots de verdure . . .
Que la ville était loin, avec sa masse dure,

Sa force utilitaire et ses bruits excédants!
Ici, tout était charme et pour seuls confidents,

J'avais les yeux profonds des étoiles qui grisent,
Et le mystère aimé des eaux lentes et grises . . .

Nature, se peut-il que tant d'êtres humains
Ne se soucieraient pas d'explorer tes chemins,

En laissant les parfums de tes bras d'émeraude,
Glisser sur leurs fronts las, comme un bienfait qui rôde?

Se peut-il, ô pays qui nous veux enchanter,
Qu'on puisse, loin de toi, savoir vivre et chanter?

Qu'on se prive de boire au contact de tes sources,
La fraîcheur qui ranime après les folles courses?

Se peut-il que les chants de tes oiseaux divers,
Ne soient pas les plus beaux dans le triste univers?

Réponds-moi, je t'écoute, en cette heure trop brève,
Où j'ai les yeux remplis de prière et de rêve . . .

Marie LEMIEUX

LA VIE OUVRIERE

CONFLITS COLLECTIFS: LA GREVE

NATURE ET LEGITIMITE

La grève est l'interruption concertée du travail dant le but de peser sur la volonté du patron et de l'obliger à consentir certaines améliorations dans les conditions de travail. Le droit de grève est légitime parce que c'est souvent le seul moyen que possèdent les travailleurs pour s'assurer d'équitables conditions d'emploi et la sauvegarde de leurs légitimes intérêts. On peut comparer la grève à la guerre puisque, dans l'une comme dans l'autre, on recourt à la contrainte pour défendre et faire triompher ses revendications. Pour que la grève, tout comme la guerre, soit permise, il faut: 1e, une raison juste et grave; 2e, des chances sérieuses de succès; 3e, l'épuisement préalable de tous les moyens de conciliation. Dans les grèves, l'emploi de la violence n'est permis ni contre les personnes, ni contre les choses, parce qu'il n'est jamais permis de faire le mal, même pour procurer le bien.

Il faut considérer la grève en général comme un fléau que tous, patrons comme ouvriers, doivent avoir intérêt à prévenir. La grève provoque de longs chômages, jette la misère dans bien des foyers, arrête la production et les affaires, appauvrit tout le monde et soulève des haines sociales d'où naissent parfois des conflits sanglants. Le désordre, l'inorganisation régnant actuellement dans le monde du travail rend, en certains cas, la grève inévitable de nos jours. Le remède le plus efficace à ce triste état de choses, serait l'organisation complète de la profession; en attendant, le mieux est que les patrons et les ouvriers passent entre eux des contrats collectifs et instituent des Comités conjoints. En cas de grève, le Comité conjoint, composé dans une juste proportion de patrons et d'ouvriers, forme un tribunal aussi compétent et aussi impartial que possible, pour servir d'arbitre dans les différends et trouver les plus sages moyens de conciliation.

Organisation des services syndicaux

Les principaux services professionnels organisés par les syndicats sont le service de placement et le service de l'enseignement professionnel ou de l'apprentissage. Par placement professionnel on entend un service syndical qui centralise les offres et demandes d'emploi, et met en rapport les employeurs cherchant des employés et les employés cherchant un emploi; le service de l'enseignement professionnel a pour but, au moyen de leçons pratiques et de cours techniques, de former les apprentis et d'augmenter chez les syndiqués adultes la capacité professionnelle. Il est important, pour les syndiqués d'avoir une bonne formation professionnelle, car plus ils seront capables et habiles, plus ils rendront de services à leur industrie, donc aux camarades, à la société et au pays. Une autre formation doit s'ajouter à cette dernière; c'est la formation morale, indispensable à la constitution d'une élite ouvrière éclairée, capable de discuter avec les patrons et de régler avec eux, dans l'intérêt des masses, toutes les questions du travail.

Oeuvres annexes

• Les principales oeuvres annexes constituées par les syndicats sont: les mutualités et les coopératives. On entend par "mutualité" l'organisation d'associations de prévoyance qui, aux moyens des cotisations de leurs membres, assurent des secours en cas de maladie, en cas de chômage, en cas de décès, etc. La mutualité doit être encouragée pour les secours qu'elle apporte aux syndiqués d'abord, mais l'esprit de prévoyance et d'épargne, l'esprit de solidarité et de charité en démontrant que le sacrifice annuel d'une légère cotisation apporte secours et réconfort à des frères de travail dans le besoin. La "coopérative" est l'organisation de sociétés de producteurs ou de consommateurs qui s'unissent et s'organisent de manière à se passer des intermédiaires, et ainsi à bénéficier de leur profit. Les principales sortes de coopératives sont: la coopérative de consommation où l'on se passe du marchand détaillant; la coopérative de production où l'on se passe du patron; la coopérative de crédit où l'on se passe du banquier.

Syndicalisme

En dépit de la guerre, disons mieux: à cause même de la guerre, le syndicalisme est et sera de plus en plus nécessaire, chez nous comme ailleurs. Nous dirons même que si les travailleurs ne sont pas groupés en nombre beaucoup plus considérable dans les syndicats chrétiens, des révolutions seront quasi inévitables.

Point n'est besoin d'observer longtemps pour constater que si les masses laborieuses des Nations unies ont accepté la guerre c'est avec le ferme espoir que la victoire leur vaudra de meilleures conditions de vie. Les millions de travailleurs des pays ligués contre les puissances de l'Axe ne veulent pas du régime nazi, mais ils ne veulent pas davantage du régime qui prévalait avant la guerre au sein des démocraties. Penser le contraire, c'est se bercer d'une fausse et dangereuse illusion.

Prenons bien pour point de départ cette vérité que répètent sur tous les tons, les chefs de tous les mouvements ouvriers de tous les pays: il faut que la victoire engendre un ordre économique, social et international nouveau, libéré du joug de la dictature économique. Si la victoire ne sert qu'à perpétuer le régime inhumain en faillite, nous aurons la révolution. L'exploitation généralisée des masses par une minorité crapuleuse ne peut durer qu'un temps. Les masses voient dans une guerre victorieuse une occasion d'améliorer leur sort. Si on les trompe, il y aura de la casse.

L'ACTION CATHOLIQUE.

Magnésium canadien

L'industrie du magnésium nouvellement organisée au Canada, a maintenant atteint la période de production. Après une visite de l'honorable C.-D. Howe, ministre des Munitions et approvisionnements, à la nouvelle usine de la Dominion Magnesium Company, près de Renfrew, Ontario, qui est commanditée par le gouvernement, on a révélé que l'immense entreprise, au coût de $5,000,000, est maintenant en activité et qu'on peut se procurer pour la première fois du magnésium de fabrication canadienne. Ce métal est très recherché pour la fabrication d'alliages d'aluminium essentiels à la construction des avions. On attribue l'entrée du Canada dans la production du magnésium à la découverte d'une méthode d'extraction tout à fait nouvelle, à laquelle on a eu recours pour les gisements de dolomite de Haley's Corners, près de Renfrew, qui sont considérables, mais peu exploités.

Dans la métallurgie

Le personnel de la Commission de trois formée en vertu d'un ordre en conseil pour enquêter sur la demande d'augmentation des salaires de base des employés de l'Algoma Steel Corporation, à Sault-Ste-Marie, Ontario, et de la Dominion Steel and Coal, à Sydney, N.-E., a été annoncé officiellement par le ministre du Travail, M. Mitchell.

Les deux corporations concernés ont nommé conjointement M. James T. Stewart, de Montréal, comme leur représentant. Les autres membres sont M. F. M. Barlow, de la Cour suprême d'Ontario, qui sera président, et M. King Gordon, de New-York, ancien professeur au United Theological College de Montréal. Le Congrès canadien du travail a nommé M. Gordon.

Problème de dette

D'après Robert R. Domme, la dette mondiale a augmenté de:

47 pour cent pendant le 17e siècle;

266 pour cent pendant le 18e siècle;

1200 pour cent pendant le 19e siècle.

La dette mondiale était rendue à 700 milliards en 1929.

A ce régime d'ascension accélérée, à combien montera la dette mondiale à la fin du 20e siècle?

Comment le monde s'y prendra-t-il pour payer sa dette?

LA LIGUE POUR LA DEFENSE DU CANADA ET M. CAMILIEN HOUDE

— TEXTE DE LA LETTRE

Montréal, le 28 septembre 1942

Hon. M. Louis St-Laurent,
Ministère de la Justice,
Hôtel du Gouvernement,
Ottawa.

Monsieur le Ministre,

Depuis plus de deux ans, M. Camillien Houde est détenu dans un camp de concentration canadien. L'arrestation s'est faite sans mandat, la détention, sans procès. Par conséquent, aucune sentence définie ne frappe M. Houde.

La Ligue pour la Défense du Canada désire, abstraction faite de tout cas particulier, poser une question de principe de nature à intéresser tout citoyen canadien.

Alors qu'un grand voleur, un meurtrier même, bénéficie toujours—sans en faire la demande expresse—d'un procès, reçoit une sentence définie, en vertu de quel pouvoir le gouvernement peut-il détenir, pendant un temps indéterminé, un homme accusé de délit politique, et qui n'a jamais eu de procès? Vous admettrez sans aucune hésitation que les raisons invoquées généralement pour refuser un procès à des ennemis de l'Etat, savoir: ne pas brûler des indicateurs précieux, garder secrets certains documents, etc., ne s'appliquent guère dans le cas qui nous occupe présentement. Il reste que Camilien Houde a été arrêté sans mandat, qu'il est détenu sans procès et que, sans aucune raison, l'on ne détermine aucune sentence.

Précédent dangereux: la police fédérale peut donc arrêter n'importe quel citoyen canadien et le détenir aussi longtemps qu'elle le voudrait, sans donner aucune raison puisqu'il n'y a plus d'habeas corpus. Pas même de procès.

Régime absurde, régime abusif. La détention sans procès de Camilien Houde devra-t-elle durer aussi longtemps que la guerre? Et si la guerre allait durer encore dix ans, le détiendrait-on encore dix ans, sans lui faire de procès, et sans s'occuper des moyens de subsistance de sa famille à laquelle il ne peut voir?

S'agit-il du retour à la lettre de cachet des anciens régimes, contre lesquels on a tant parlé? Dans le feu de la présente croisade pour la liberté, a-t-on oublié que la destruction de la Bastille s'est faite afin de libérer les internés par lettres de cachet? Pourtant, ceux-ci étaient bien mieux traités que M. Houde. Eux, au moins, pouvaient recevoir des amis, se faire nourrir par les meilleurs traitants de l'époque, correspondre assez librement, etc.... toutes choses qui sont refusées à l'ancien maire de Montréal et qui lui seront encore refusées pour un temps indéterminé, si vous ne mettez fin à cette déplorable situation.

La Ligue pour la Défense du Canada croit qu'à titre de Ministre de la Justice et de grand avocat, vous devriez voir à mettre fin à cette détention, que vous-même n'avez pas ordonnée, détention qui dépasse les limites du bon sens et de la justice.

La Ligue proteste au nom de tous les citoyens canadiens, même et avec plus d'insistance au nom de ceux auprès desquels M. Houde ne rencontre aucune sympathie, mais qui veulent pour lui comme pour tous une justice équilibrée et le traitement sensé des détenus politiques.

Ce qui importe surtout s'est le principe de la liberté du citoyen, son droit d'avoir un procès public, de recevoir une sentence déterminée. Si le gouvernement veut détenir M. Camilien Houde à perpétuité, que l'on fasse prononcer cette sentence par un tribunal chargé d'instruire un procès public sur une accusation précise. Mais alors, qu'on le dise, et qu'on le sache.

Le silence et le maintien du statu quo permettent peut-être une attitude actuellement commode. Elle deviendra difficile à expliquer au peuple canadien et en particulier à la population de la province de Québec, un jour ou l'autre.

M. Camilien Houde a droit à un procès public. La Ligue pour la Défense du Canada vous prie instamment, Monsieur le Ministre de la Justice, d'en ordonner l'instruction sans délai.

LA LIGUE POUR LA DEFENSE DU CANADA,
Par (Signé) JEAN DRAPEAU,
Secrétaire-adjoint.

(Communiqué par le Secrétariat de la Ligue pour la Défense du Canada, le 28 septembre 1942).

Pour une meilleure observance du dimanche

Une dépêche récente nous apprend que le primat de la Belgique, le cardinal Van Roey, a protesté auprès des gouvernants allemands contre le travail du dimanche imposé à la population belge.

Pourquoi faut-il que cette attitude antichrétienne de nos ennemis soit imitée au Canada. De plus en plus on travaille le dimanche dans nos usines et sur nos chantiers. Pour un cas de nécessité, il y en a dix qui ne le sont pas. L'Office des Prix et du Commerce vient même de décider que dans les papeteries on travaillera le dimanche et on chômera un jour de la semaine. Les ouvriers catholiques ont protesté à bon droit contre une telle mesure. Le respect du dimanche est une des bases de la civilisation chrétienne. Comment nous battre pour elle et agir de la sorte?

Timmins

Timmins, (D.N.C.)—L'exode de 468 mineurs de Porcupine s'effectue sous le contrôle de la Commission d'Assurance Chômage et de l'Inco de Sudbury.

Une rumeur voulant que les mineurs seraient exemptés du service militaire a été niée par les officiers en charge du déménagement des mineurs.

PRODUCTION D'OR EN BAISSE

En Ontario l'industrie de l'or avait produit en juillet 231,315 onces d'or et 52,525 onces d'argent; en août, 224,521 onces d'or et 32,777 onces d'argent. Ceci rapporte $287,000 de moins en un mois.

VA ET VIENT

Le soldat Robert Bouvier, de Toronto, était en congé chez M. et Mme Hector Bouvier, ses parents, 24 rue Main.

Mlle Anne Mougeau passe quelques jours à Iroquois Falls en visite chez ses parents.

Lundi, Mlle Thérèse Roy, 109 rue Pine, nord, revenait de Kapuskasing après quelques jours de séjour là.

MM. Roger Ménard, 107 rue Birch, nord; Armand et Frank Martin, 158 rue Cedar, sud, partirent pour Ottawa jeudi dernier, pour s'enrôler dans la marine.

M. et Mme J.-W. Pigeon, de Mattawa, visitent leurs parents ici.

Mlle Lorette Harvey, de Québec, Mme Albert Gauthier, de St-Grégoire-de-Montmorency, Qué., Mme Georges Beaudoin, de Rhode Island, E.U., visitent M. et Mme E. Rochefort, 68, Cinquième ave et M. et Mme A. Rochefort, 56, Sixième ave.

A M. et Mme J. Morin, 6, troisième Ave, une fille née le 1er octobre à l'hôpital Ste-Marie.

Une association connue sous le nom de "Timmins Civil Liberties League" fait signer les citoyens de la ville pour la lecture du rapport sur les règlements de la défense du Canada. Ce groupe—sait-on ce qui bout au fond de la marmite? veut faire lever le ban qui pèse sur le parti communiste. Méfiez-vous des loups à peau de mouton.

M. et Mme Alex Grandbois, M. R. Pitre sont partis jeudi dernier pour Rivière-du-Loup pour le mariage de Mlle Jeanne Grandbois à M. Patrice Poirier.

Mme F. Mousseau est décédée à la résidence de son fils, Daniel, 208 rue Balsam, sud, à l'âge de 73 ans. Née Thérèse Vadinais, elle naquit à Campbell's Bay et se maria à Vinton, Qué. Elle laisse cinq fils et quatre filles. Les funérailles furent célébrées à l'église de la Nativité.

ST-CHARLES

St-Charles, (D.N.C.)—A M. et Mme Alphonse Plante est née une fille baptisée sous les noms de Marie-Lorraine-Aline. Malheureusement l'enfant est décédée dans le courant de la semaine.

M. et Mme Wilfrid Brown ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un garçon baptisé sous les noms de Joseph-Robert-André.

M. Emile Lalonde est à installer un pouvoir électrique à sa scierie de West Arm.

MM. Victor Brisson, Louis Gosselin et Napoléon Roy sont de retour d'un voyage d'affaires à Toronto.

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Attention spéciale aux commandes par la poste
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting COMPANY, LIMITED
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

LA MAISON
LABERGE
Matériaux de construction - Charbon

LA VIE AGRICOLE

DESINFECTION D'UNE ETABLE, BERGERIE, PORCHERIE, ETC.

Il arrive assez fréquemment dans les fermes à la suite d'une maladie contagieuse ou pour toute autre raison, qu'on ait besoin de recourir à une désinfection complète des locaux, sans que l'on sache au juste comment s'y prendre.

L'une des pratiques les plus simples, et à la portée de tous, comporte les prescriptions suivantes:

1—Nettoyage à fond des locaux, enlèvement des fumiers et des couches superficielles du sol s'il est en terre battue;

2—Nettoyage des mangeoires, augettes, rateliers, etc... à l'eau de lessive bouillante et à la brosse dure. Arrosage des plafonds, murs, piliers, etc...

3—Fumigations sulfureuses immédiatement après ce lavage: placer du soufre dans de vieux récipients en terre ou en fonte de 12 pieds en 12 pieds dans la longueur du local: allumer le soufre et fermer aussitôt toutes les ouvertures. Laisser le local clos pendant 12 à 24 heures;

4—Aérer très largement, blanchir le plafond et les murs au lait de chaux. L'emploi d'un pulvérisateur pour arbres fruitiers est excellent et permet à toute personne de faire très rapidement cette besogne.

5—Si l'on veut, le sol peut être arrosé avec une solution de sulfate de fer à 30 grammes par litre. Cette désinfection est commode, peu coûteuse, applicable par tout le monde, et a tout autant d'utilité que celle basée sur l'emploi d'antiseptiques plus ou moins efficaces.

BREUVAGES

Il faut autant que possible s'abstenir de donner de force des breuvages, tant que les malades veulent bien prendre leurs médicaments dans des boissons, dans des barbotages, dans du lait, etc. Le danger de l'administration de force est de faire passer des liquides dans le poumon, cé qui presque fatalement amène la mort par pneumonie. Lorsqu'on est forcé de recourir à ce moyen, il ne faut donner que des liquides, contenant autant que possible les médicaments en dissolution et non en suspension. Il ne faut pour ainsi dire jamais recourir à l'emploi des breuvages alimentaires. Un malade ne meurt pas de faim lorsqu'on met à sa disposition de l'eau, du lait, des barbotages, des fourrages verts ou secs aussi variés que possible.

Lorsqu'on n'a pas le choix pour l'administration des médicaments, il est préférable de les faire prendre mélangés avec du miel, les malades les acceptent plus volontiers qu'à la bouteille. Il suffit alors avec une palette de bois de les porter sur la langue profondément dans la bouche et de maintenir les lèvres fermées.

TISANES

Selon l'usage courant, on désigne sous le nom de tisanes des infusions ou décoctions de plantes médicinales à propriétés variées. Elles sont souvent—acceptées mélangées aux boissons. Leurs effets peuvent être bienfaisants et parfois remplacer avantageusement les médicaments vrais.

C'est ainsi que les tisanes de graines de lin, d'orge, de riz conviennent excellemment pour les maladies de l'estomac et du tube digestif: les premières, contre les inflammations et la constipation, l'eau de riz, contre la diarrhée, associée ou non à des blancs d'oeufs battus. Les tisanes de mauve et de guimauve ont les mêmes indications.

Dans les diarrhées intenses et continues, certaines tisanes amères et astringentes sont aussi fort avantageuses, celles de l'écorce de chêne par exemple, de même que celles d'écorce de châtaignier, de hêtre, de frêne, etc. Les tisanes de feuilles de noyer peuvent être utilement employés dans le même but, de même que celles de gentiane, de salicaire, de petite centaurée, d'écorce de saule blanc.

La plupart de ces tisanes agissent d'ailleurs non seulement contre les diarrhées, mais encore comme véritables médicaments reconstituants et toniques, à condition de les employer à petites doses quotidiennes longtemps prolongées.

Dans les affections de poitrine, les rhumes, les bronchites, etc., il est des tisanes qui trouvent judicieusement leur emploi et qui ont des effets avantageux indiscutables. Les tisanes de bourrache et de sureau (bien remplis de moëlle) sont à recommander, de même que les infusions de tilleul, de menthe, de camomille, d'eucalyptus; et il est d'usage, dans ces différents cas, de les aromatiser largement avec du miel et une légère quantité d'eau-de-vie; et comme ce sont en réalité des moyens d'action peu coûteux et à la portée de tous on ne saurait trop recommander leur emploi dans les cas bénins.

Enfin, lorsqu'il s'agit de maladies de reins ou de vessie, lorsqu'il y a des difficultés pour l'émission de l'urine, les tisanes de chiendent de panétaires, de queues de cerises, etc., ont des actions trop bien connues pour qu'il soit nécessaire d'insister davantage sur leurs effets. De même encore dans les cas d'hématurie ou pissements de sang les tisanes de plantain, d'écorce de frêne peuvent encore parfois rendre des services.

Labour Richard

Si l'on pratique le labour Richard, il est évident que, pour en tirer le maximum d'efficacité, on doit aussi approfondir les rigoles, los fossés et parfois les émissaires, si la chose est nécessaire. C'est cet approndissement de tous les ouvrages d'égouttement qui fait la supériorité du labour Richard sur le labour ordinaire.

Lorsque les planches sont suffisamment arrondies et que les raies du curage sont assez profondes, on n'adosse plus au milieu de la planche, mais plutôt le long des raies de curage, sans cependant fermer celles-ci. Si, au bout d'un certain nombre d'années, on constate que les planches s'affaissent, on revient de nouveau, pour un labour ou deux, à l'adossement initial.

Emploi du tracteur mécanique pour les labours

Le tracteur fait un excellent travail au moment des labours. Sur toutes les fermes où l'on trouve des sols assez étendus et où la main-d'oeuvre est rare et dispendieuse, le tracteur rend de grands services à ceux qui ont l'habileté mécanique pour le conduire et l'entretenir. Il permet aux cultivateurs de faire les travaux en peu de temps à l'époque la plus convenable: le tracteur fait ses cinq arpents de labour par jour ordinaire. En prolongeant les heures de travail, ce qui est facile, car le tracteur ne se fatigue pas, on augmente la surface labourée chaque jour. Un seul homme peut facilement labourer 200 arpents par automne. S'il n'a que 50 arpents à labourer, sa corvée est finie après quelques jours. Cela lui permet de consacrer du temps à ses fossés, à ses clôtures, à ses bâtisses, à ses animaux, à ses champs. Cela permet de mettre l'ordre dans l'entreprise, et l'ordre, c'est l'économie.

L'achat d'un tracteur

Quelques jours de labour ne justifient pas l'achat d'un tracteur; mais d'autres travaux peuvent lui être attribués: la coupe et la mise en silo du blé d'Inde, le battage du grain et sa mouture, le pressage du foin, le sciage du bois, les hersages, les semis et les déchaumages. Le tracteur peut faire tout le travail du moteur stationnaire et remplace 4 à 6 chevaux pour les travaux des champs les plus durs.

Pour construire un caveau à bon prix

Il existe plusieurs moyens de conserver les légumes sur la ferme; et le meilleur de ces moyens est le caveau à racines, surtout dans les régions où l'hiver est rigoureux. Cette bonne conservation des légumes et racines, nécessaires en tout temps, l'est plus que jamais aujourd'hui à cause de la guerre. Les cultivateurs qui ont un caveau sur leur ferme feront bien de l'examiner dès maintenant pour avoir la certitude que le système de ventilation fonctionnera bien pendant l'hiver qui s'en vient. Ceux qui n'en ont pas devraient s'en construire un sans tarder; ce n'est pas une construction dispendieuse. Un bon caveau rembourse en peu de temps le prix qu'il a coûté. On peut se servir de vieux bois et de tous les matériaux dont on dispose. Mis dans un caveau bien construit et bien entretenu, les légumes se conservent dans un état à peu près naturel.

L'humidité et la pourriture sont les causes principales des pertes dans les légumes conservés. On peut prévenir une bonne partie de ces pertes par une bonne construction et une bonne surveillance du caveau. Le bulletin du cultivateur No 98 (publication No 708), intitulé: "Un caveau pratique à racines", donne les plans et devis d'un caveau de ferme—plancher, côté, élévation du devant, etc., ainsi que que des renseignements et des instructions sur les matériaux à employer, la construction, le site, la température, l'humidité et la ventilation. On peut se procurer une copie de ce bulletin en écrivant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

La propreté et la santé des volailles

La maladie est le plus grand fléau des basses-cours et le vieil adage: "Mieux vaut prévenir que guérir" s'applique tout spécialement à l'élevage des volailles. Il est impossible en effet de maintenir les poules en bonne santé quand l'hygiène du poulailler est mauvaise.

Le poulailler devrait être nettoyé parfaitement au moins une fois par an; et le meilleur moment pour faire ce nettoyage est en automne avant la rentrée des poulettes. On enlève d'abord à la bêche et à la fourche tous les déchets qui peuvent être enlevés avec ces instruments dit la Ferme expérimentale fédérale de Brandon, Manitoba. Ensuite, après avoir passé au balai les murs, le plafond et les planchers, on récure énergiquement avec une solution d'eau chaude et de lessive le bas des murs, les planchers, et toutes les garnitures du poulailler, mangeoires, pondoirs, juchoirs, tec. Une livre de lessive dans 40 gallons d'eau, ou un baril, suffit. Pour ce lavage à la lessive, se servir d'un vieux balai ou d'une vieille brosse à plancher. On aura soin de faire disparaitre toutes les croûtes de saleté. Après avoir laissé bien sécher le poulailler, on appliquera au moyen d'un pulvérisateur ou d'une brosse un lait de chaux contenant un bon désinfectant. On pourra faire ce travail une journée pluvieuse, dans la saison de la moisson.

Très canadien!

Prenez l'Annuaire de la compagnie de téléphone Bell, de Montréal. Vous y pouvez compter 113 compagnies dont le nom commence par "Canada" et 425 dont le nom commence par "Canadian".

Il serait intéressant de savoir combien, parmi ces 528 compagnies, sont canadiennes de toute pièce. Combien, par ailleurs, se servent de ce qualificatif pour signifier qu'elles sont une extension canadienne de la compagnie de même nom (moins le qualificatif), américaine ou internationale.

Vous lisez: Canadian General Electric Co. Comprenez: succursale canadienne de la General Electric.

Vous lisez: Canadian Linotype Co. —Simple succursale d'une compagnie de Brooklyn.

Vous lisez: Canadian International Paper Co. N'allez pas croire qu'il s'agisse d'une compagnie canadienne avec des ramifications dans tous les pays. Au contraire: compagnie internationale, dont une puissante griffe s'est étendue sur les forêts, les pouvoirs hydrauliques et les moulins du Canada.

On pourrait continuer la liste. Dans combien de cas le mot Canadien est-il un certificat de naissance, et dans combien de cas une marque d'immigration?

A la vérité, il y a du canadien dans ces succursales: des travailleurs canadiens avec leurs sueurs; du matériel, des richesses naturelles. Ce qu'on exploite est canadien. Mais ce qui contrôle l'objectif, ce qui donne la puissance, ce qui détermine le bureau de direction—l'argent—y est une importation. l'exploiteur est étranger.

Canada... Canadian... Co. Très canadien!

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

tif démolit la théorie si chère à M. King, cette théorie de l'égalité de sacrifice. M. Little n'y croit point. Pour lui, la réalité est toute autre. C'est lui qui a raison contre le premier ministre.

Et M. Little conclut: "Le programme de réduction des cadres industriels entraînera une révolution totale dans l'activité économique du pays. Mais il faut passer par là. Il est fort possible que, durant les prochains sept ou neuf mois, un million de personnes passent par nos bureaux du Service national sélectif."

Voilà, dans toute sa rigueur, ce que nous promet le directeur du Service national sélectif pour les prochains mois. L'effort de guerre industriel canadien a besoin d'hommes. Le gouvernement va aller les chercher dans les industries qu'il juge non essentielles. C'est la conscription du travail à laquelle il a le pouvoir de recourir sous l'empire de la loi de mobilisation de nos ressources nationales. Dorénavant, chaque Canadien devra faire partie intégrante du plan national d'action, plan qui, au dire de M. Little, ne doit tenir compte que des combattants et des producteurs de choses essentielles.

L'IDEAL DE M. GORDON

M. Gordon, président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, a été encore plus brutal dans sa franchise. Retenez bien ceci. "Nous n'aurons lieu d'être satisfaits, a dit M. Gordon, que le jour où nous aurons mobilisé tous nos efforts au même degré que les Etats dictatoriaux. En toute franchise et en toute modestie, je crois pouvoir dire que nous y réussirons, parce que notre peuple a du courage, de la détermination et le sens de la discipline."

A cette rareté de la main-d'oeuvre s'ajoute la pénurie des matières premières. M. Little, dans son discours prononcé devant la Chambre de commerce du Canada, avait noté que les mines houillères en notre pays produisaient moins de charbon que nous n'en consommions et en quantité beaucoup inférieure à la demande prévue. Nous puisons actuellement, continuait-il, dans nos réserves accumulées de charbon.

Les ordonnances restrictives se multiplient. Le régisseur de la construction vient d'interdire virtuellement toute construction où entrent des matériaux de qualité supérieure, dans le but de conserver des milliers de tonnes d'acier, de cuivre, d'étain, de zinc, de nickel et autres matériaux indispensables au programme de guerre. Le Canada est déficitaire en production d'électricité. De récentes restrictions, dont nous avons déjà entretenu les lecteurs du journal, visent à remédier à cette situation. Une dépêche de Hamilton annonçait, cette semaine, que la production de l'acier diminuait. L'enrôlement et la conscription, notait-on, ont causé de grands vides parmi les employés aux aciéries, et il est difficile de remplacer ces hommes. Le problème de l'essence et de l'huile demeure toujours aigu. Il n'y a pas très longtemps, les autorités canadiennes ont cru bon de réduire les coupons de rationnement de certains automobilistes. Le président de la Commission des prix faisait savoir, l'autre jour, que, en guise de précaution, son département étudiait le rationnement de la viande.

Le Canada fait un effort totalitaire de guerre. Cela devait amener inévitablement la transformation de notre économie en économie totalitaire. On ne peut faire de guerre totalitaire sans économie totalitaire. C'est une vérité de La Palice.

NOMINATIONS MINISTERIELLES

La situation politique est également indécise. On ne parle pas du prochain congrès conservateur, mais de remaniement ministériel.

Il est question que le premier ministre King rachète enfin la promesse qu'il a faite, il y a environ un an, de redonner aux nôtres la représentation ministérielle qui leur revient dans son cabinet.

On comprend que ce problème soit assez difficile à résoudre, depuis que la province de Québec s'est prononcée presque en bloc contre la libération des promesses anticonscriptionnistes, que M. King lui avait faites. M. King ne peut certainement pas choisir les deux prochains ministres canadiens-français parmi les députés libéraux du Québec qui ont voté contre son bill transformant la loi de mobilisation en loi de conscription pour le service militaire outre-mer, ou qui ont fait la lutte au plébiscite. Or, ce sont ceux qui ont fait la lutte au plébiscite qui représentent véritablement l'opinion publique dans la province de Québec. Ceux qui ne se sont pas prononcés contre le plébiscite, mais qui ont voté contre l'amendement de la loi sur la mobilisation, n'ont fait que suivre l'opinion publique dirigée par les "onze", lorsqu'ils prirent peur de la colère de leurs électeurs. Quant au reste de la députation québecoise, peu nombreux, il ne représente d'aucune façon l'opinion des trois-quarts de la population de cette province. On se rend compte de la difficulté pour M. King de choisir les représentants d'une province en son cabinet parmi des députés qui n'en expriment point l'opinion générale.

LE GENERAL LAFLECHE

Le premier ministre, pour se tirer de son mauvais pas, choisirait l'un de ces deux ministres, parmi le groupe dit des "suiveux", mais prendrait l'autre en dehors de la politique. Il s'agirait du général Laflèche, sous-ministre au ministère des Services nationaux de guerre, qui deviendrait ministre d'un nouveau ministère connu sous le nom de ministère des Communications.

M. King n'a pas oublié qu'il y a eu un temps où tout un groupe d'un caractère non-politique fit sur lui de fortes pressions pour obtenir la nomination du général Laflèche comme ministre des Services nationaux de guerre. Mais l'honorable Ernest Lapointe, qui vivait alors, jalousait la popularité que le général Laflèche s'était créée dans certains milieux non-politiques du Québec. M. Lapointe ignorait l'avenir. Il se proclamait la muraille du Québec. Il ne comptait pas avec Celui qui dispose des rois et des empires. La mort emporta rapidement l'ex-ministre de la Justice. Maintenant le premier ministre, paraît-il, voudrait se servir du général Laflèche. Mais les circonstances sont considérablement changées. Le plébiscite a eu lieu. La restriction à l'envoi des hommes outre-mer est disparue. La politique de M. Lapointe a été retirée. Ceux qui réclamaient. comptaient sur ce dernier pour appuyer la politique de M. Lapointe. Celle-ci étant aujourd'hui au rancart, quelle est l'attitude du même groupe au sujet de la nomination possible du général Laflèche comme ministre? Nous l'ignorons.

Si M. King faisait du général Laflèche un de ses ministres, ce serait, nous dit-on, parce que le chef du gouvernement canadien s'apprête à recourir à la loi de conscription pour outre-mer et que, avec le général Laflèche, il s'imaginerait la faire accepter par le Québec. C'est possible M. King se sert des hommes en autant qu'ils peuvent lui être utiles. Le général Laflèche peut lui paraître l'homme nécessaire à cette fin. Mais, si ce dernier échouait, M. King n'hésiterait pas une seconde à le passer par-dessus bord. La valeur des hommes est, pour M. King, en fonction de leur utilité pour ses fins. L'utilité cessant, il ne manque pas d'imagination pour s'en débarrasser d'une manière ou d'une autre.

Il est curieux de noter que le **Toronto Globe and Mail** appuie la candidature ministérielle du général Laflèche, et l'une de ses raisons, c'est que le général Laflèche, d'après ce quotidien, est en faveur de la conscription.

CES BONS LIBERAUX

Si le premier ministre veut faire du général Laflèche un de ses ministres, personne ne pourra l'en empêcher. Mais, au moment où nous écrivons, ce ne serait pas sans mécontenter la députation libérale du Québec. De sources bien renseignées, nous apprenons, en effet, que c'est le parti libéral québecois qui, à l'heure présente, est le plus grand adversaire de la nomination du général Laflèche comme ministre fédéral. Des chef libéraux du Québec prétendent que le général Laflèche est un conservateur, parce qu'il avait été nommé sous-ministre à la Défense nationale sous le régime Bennett. La vérité est que le général Laflèche ne fait pas de politique. Il fut nommé sous-ministre à la Défense nationale, sous le régime Bennett, à cause de son activité avec la Légion canadienne et non pour des raisons politiques. Mais, pour ces bons libéraux orthodoxes du Québec, l'esprit de parti conserve tous ses droits même en temps de guerre. Qui n'est pas franc libéral est honni. Voilà qui mesure bien l'étroitesse d'esprit de ces gens. En tout cas, quand paraîtra cette chronique, nous saurons ce qui sera advenu du général Laflèche. Quoi qu'il arrive, ces commentaires ne perdront pas la saveur de l'actualité, parce qu'ils nous éclairent sur les dessous de la politique.

Le sport, ici et ailleurs . . .

EN PARCOURANT LES BUTS . . .
avec CONRAD FORTIN

Quelle que soit l'issue de la série mondiale, entre les St-Louis Cards et les New-York Yankees, Mort Cooper et Ernie Bonham, deux as au monticule, ont eu peu de succès dans les premières parties. Cooper fut le lanceur perdant dans la première joute et dut être remplacé successivement par Harry Gumbert et Max Lanier. Dans la seconde partie, les effort du jeune lanceur Johnny Beazly surpassèrent celles du gros Bonham bien que ce dernier n'ait accordé que six coups sûrs aux Cards. De même, Red Rufling, gagnant de six parties dans les séries mondiales auxquelles il a participé depuis son début dans les majeures, fut obligé de quitter le monticule dans le premier engagement.

• •

L'an dernier, une rumeur circulait à l'effet que Henry Armstrong, jadis triple champion de la boxe, était rendu au terme de sa carrière. Cependant, la semaine dernière, Armstrong disposa de Earl Turner dans la quatrième ronde d'un match qui rapporta $20,000. Henry pesait 142½ livres en opposition aux 148 livres de Turner.

• •

Paul Thompson, pilote des Chicago Black Hawks, a déclaré aux rédacteurs sportifs de l'ouest que son problème cette année dans la "National Hockey League" est de trouver un gardien de buts. Sam LoPresti qui protégeait les filets du Chicago l'hiver dernier, fait partie de l'armée américaine.

• •

Les Columbus Redbirds ont vaincu les Syracuse Chiefs dans la petite série mondiale, quatre parties à une. L'an dernier, les Royaux étaient les victimes du Columbus. C'est la quatorzième fois que l'American Association a l'honneur de remporter la victoire sur la ligue Internationale, trois fois de plus que celle-ci.

• •

Dick Irvin, gérant des Canadiens de la National Hockey League, prétend qu'avec un peu de bonne chance, ses gars vont causer du trouble parmi les autres clubs cette saison. En arrivant de Toronto, la semaine dernière, Irvin dit qu'il était un peu tôt pour donner une idée de ce que son club pourrait accomplir cet hiver. "Cependant, ajouta-t-il, les autorités du club veulent former une équipe qui fera honneur à Montréal". Quand on lui demanda s'il avait des raisons pour être optimiste, Dick répondit: "Oui, mais je ne puis prédire aucun succès à cause de la rapidité des événements. L'entraînement militaire pose un problème difficile à résoudre. Donc, tant que nous n'aurons pas notre équipe sur la glace, je ne veux pas trop parler". Le pilote des Canadiens déclara en outre que l'acquisition de Gordie Drillon, as des Leafs, était un facteur incertain. "Si les Leafs se décident de le vendre, dit-il, nous avons une bonne chance de l'avoir sur notre alignement à moins que le Toronto ait une meilleure offre d'un autre club".

• •

Les Canadiens commenceront à s'entraîner au Forum de Montréal le 14 octobre, ainsi que les Boston Bruins et les Washington Lions de l'American Hockey League.

• •

Le club de Montréal recommencera la saison sans les services de Ken Reardon, Paul Bibeault, Jim Haggerty et Johnny Quilty qui font partie de nos forces armées. En plus Dick Irvin a perdu plusieurs amateurs qui devaient porter le ocstume des Canadiens cette année: Legs Fraser, Herman Gruhn, Marcel Dheere, Johnny Acheson, Irvin McGibbon, Gordon Poirier, G. Hall et Pat Tracy. La perte de Bibeault et de Fraser, deux gardiens de buts, est un problème difficile à résoudre pour Irvin. Parmi les autres joueurs de l'an dernier qui retourneront à Montréal sont Jack Portland, "Butch" Bouchard, Cliff Goupille, Tony Graboski, "Toe" Blake, Tony Demers, Charlie Sands, Joe Benoit, Ray Getliffe, Buddy O'Connor, Pete Morin, Gerry Heffernan, Bunny Dame, Connie Tudin et Rod Lorrain. Léo Lamoureux et Stu Smith, qui jouaient pour les Washington Lions, l'hiver dernier, feront partie du club Canadien cette année.

Léducation est à l'esprit ce que la taille est au diamant.

Chronique Collégiale

LE PARLEMENT EN RHETORIQUE

La session d'automne du parlement modèle en classe de Rhétorique fut ouverte officiellement, samedi dernier, le 3 octobre, 1942.

3.00 heures. Ministres et députés prennent siège dans la Chambre d'assemblée. C'est un appartement spacieux, aux murs excessivement décorés de mille et une figures. De riches draperies de velours jadis rouge encadrent le balcon retiré des spectateurs, où l'on remarquait le P. Belcourt, Préfet des Etudes, et le P. Cadieux, Professeur de Rhétorique et inspirateur du Parlement.

La première séance s'ouvrit par la lecture imposante du "Discours du Trône". L'Orateur (Alcide Casaubon) exposa le but et les ambitions du Parlement modèle. Ce discours, malgré l'accueil chaleureux qu'il reçut, ne sera jamais ajouté aux recueils de modèles d'éloquence.

Ensuite, le Secrétaire d'Etat, (Dollard—Perrault), austère, s'avance, puis d'une voix émue, expose l'ordre du jour. Monsieur le Secrétaire a conscience d'accomplir une grande oeuvre.

L'exécution du programme du jour. Monsieur le Ministre des Jeux et Travaux Publics (Jacques Vachon) improvise spirituellement sur l'improvisation.

Deux "discurs". Monsieur le Ministre des Finances (Roger Bélanger), ancien habitué de la boite du souffleur, ainsi que Monsieur le Député Bégin, de son petit nom Fernand, qui s'est illustré dans le personnage de "Baptiste", interprètent un extrait du Mariage de Figaro.

Monsieur le Député Paquin nous passionne pour la langue française. Son billet d'actualité, joliment bien tourné, ne sent jamais, nous le savons, ni l'huile, ni le vernis, ni la "colle à poisson"!

Une critique nuancée fournie par le député (Simon Davis) porte sur le dernier volume de Adolphe Nantel, "La terre du huitième".

Le grand débat, attendu depuis quinze jours, est annoncé solennellement par l'Orateur; Pour ou Contre le bilinguisme intégral... Le Chef de l'opposition (Raymond Bélanger) aligne une formidable série d'arguments vigoureux, débités sur un ton "unicorde". Sa dialectique serrée et son geste mesuré rappelaient le grand Hippolyte LaFontaine. Le Premier Ministre (Alphonse Charron) en fut impressionné, mais il se ravisa et devint fougueux dès qu'il apostropha le Chef de l'Opposition. Pour cacher son indignation, il jouait nerveusement avec son stylo, arpentait le parquet de la Chambre, s'arrêtait pour jeter avec une véhémence quasi déchainée mais éloquente toutes les raisons de se cultiver par le bilinguisme.

Sursauts de révolte du Chef de l'Opposition qui contesta la valeur des arguments du Premier Ministre. Une légère algarade s'ensuivit; mais l'Orateur rétablit le calme.

Quand la discussion devint générale, M. le député Roger Gauthier déclancha un nouveau tumulte en attaquant d'un ton sarcastique le Premier Ministre. A ce moment, M. le député Guy Lafond vint à la rescousse de son chef en apportant l'argument de la Suisse trilingue. Chahut dans la chambre, désordre indescriptible... Ce n'est qu'après maints coups de sonnette que l'Orateur maîtrisa l'Assemblée. Trop rapidement sonna l'heure réglementaire de la fin des séances parlementaires, empêchant plusieurs députés de s'affirmer sur cette question aussi importante: le bilinguisme intégral.

—ORATEUR (Alcide Casaubon)

Sans amour, la loi de justice serait stérile.—Joubert.

Le service de santé de l'armée britannique poursuit son travail humanitaire sur les champs de bataille de l'Egypte, en administrant les premiers soins aux blessés, et transportant vers les postes de secours les victimes du combat. Souvent ces hommes ont à travailler sous le couvert de la mitraille, dans le désert.

En dépit de l'infériorité de leurs armements, de leur aviation et des approvisionements dont ils disposent, les Chinois continuent de tenir tête aux effectifs nippons qui ont envahi leur pays. La Chine reçoit des secours des Etats-Unis et de ses alliés britanniques. Voici quelques-uns des 2,000 prisonniers japonais capturés à Changsha.

Les femmes anglaises apprennent à remplacer les hommes dans les services aéronautiques. Celle-ci est à mettre une dernière main à un avion de la marine royale qui revient de l'usine de réparations et va repartir pour des opérations de routine.

Lavigne

Lavigne, (D.N.C.)—Le soldat Joseph Lapierre stabilisé à Niagara est parmi nous depuis deux semaines. Nous n'avons pas eu grand chance de le voir car il est occupé à voyager. Son père et sa mère sont à Markstay, sa soeur Simonne à Callander, une autre à Verner, et les autres éloignées de six milles. Cela le tient sur la route. Il doit retourner prendre son poste de garde vendredi.

La famille Omer St-Georges a quitté London pour venir s'établir au village. Elle demeure dans la maison de M. Théodore Lapierre.

M. et Mme Gaspard Giguère sont allés rendre visite aux familles Josaphat Barrette et Eddy Giguère, de Nobel. Pour ce voyage, M. G. Giguère étrennait sa nouvelle automobile.

Les animaux de M. Lucien Poirier vont être fiers cet hiver car il est à leur construire une belle étable.

La J.A.C.F. ainsi que les jeunes filles de la paroisse se rendirent au village mercredi soir, le 30 septembre, pour entendre M. Lemieux, secrétaire général de la J.A.C. Elles furent désappointées, car M. Lemieux ne put venir, sa soirée étant promise ailleurs. M. le Curé leur donna une séance de vues animées pour compenser.

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.)—Lundi, le 28 septembre, à l'école No 1, Hanmer, un groupe de cultivateurs avait le plaisir d'assister à une causerie donnée par M. Gérard Lemieux, secrétaire de l'Union des Jeunesses canadiennes-françaises. Le conférencier parla des dangers qui nous menacent tant au point de vue politique qu'aux points de vue économique et religieux. Il insista sur l'opportunité qu'il y avait pour les cultivateurs de s'unir. "Nous ne savons ce que nous réserve l'après-guerre, dit-il, et nous devons nous unir afin d'être forts pour faire face à tous ces dangers".

Il encouragea les cultivateurs à rester sur les terres et à faire tous les sacrifices possibles afin d'empêcher l'exode des jeunes vers les centres urbains.

L'orateur fut présenté par M. l'abbé Cholette, vicaire de Chelmsford, et M. le curé Charpentier le remercia.

Jeudi le 1er octobre avait lieu le mariage de Mlle Germaine Labre, fille de M. et Mme Jules Labre, de Hanmer, à M. Paul Robitaille, de Sturgeon Falls. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Charpentier. La chorale des jeunes filles fit les frais du chant. Les nouveaux époux éliront domicile à Falconbridge. A l'heureux couple, L'Ami du Peuple offre ses meilleurs voeux de bonheur.

M. et Mme E. Morin ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Alfred-Maurice. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Lacoste, oncle et tante de l'enfant.

Le soldat Alcide Proulx, du corps de police militaire, stationné depuis huit mois sur l'île Discover, dans l'Océan Pacifique, est en congé de quinze jours chez ses parents, M. et Mme Ernest Proulx.

M. et Mme Robert Albert, de Brunswick, Maine, E.-U., visitaient les familles F. Bérubé, D. Landry et E. Charette la semaine dernière.

M. et Mme F. Dennie, de Copper Cliff, ainsi que M. et Mme H. Denis, de Sudbury, étaient de passage à Hanmer dimanche le 27 septembre.

M. et Mme A. Pilon nous ont quittés pour aller demeurer à Nobel.

PAS DE LIVRES RELIGIEUX POUR LES SOLDATS NAZIS

Londres.—Selon un bulletin émis par les évêques allemands, la publication de petits lires religieux, imprimés à l'intention des soldats catholiques dans l'armée allemande, a été discontinuée par ordre des autorités nazies. Une lettre pastorale, signée par les prélats d'Allemagne, n'a pas changé la décision de Berlin. Cette lettre signalait que les livrets d'instruction religieuse étaient essentiels pour les militaires catholiques, et déplorait que bien que la publication en ait défendue, celle des ouvrages antireligieux sont distribués dans l'armée en énormes quantités.

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
25, rue Beech — Tél. 3-0108
Rés. 6-6132

MAURICE DUBE
ASSURANCE
FEU, VIE, AUTOMOBILE, PRÊTS SUR HYPOTHÈQUE
TEL. 6-6393 — 1, DURHAM NORD — RES. 5-8128

Fashion Craft Shops Ltd.
102, rue Elm est
"DANS VOS TEMPS DE LOISIRS
POUR REMPLIR VOS DESIRS
VISITEZ FASHION CRAFT
PLACEMENT DE BONNE APPARENCE"
John McDonald — Frank Hourigan